



Palette des végétaux

Préconisations pour l'emploi des végétaux dans l'aménagement du territoire du Vivarais méridional

Charte d'architecture, d'urbanisme et des paysages du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional - Ardèche

Phase 3 - 10 mars 2017

1- Introduction..... p. 5

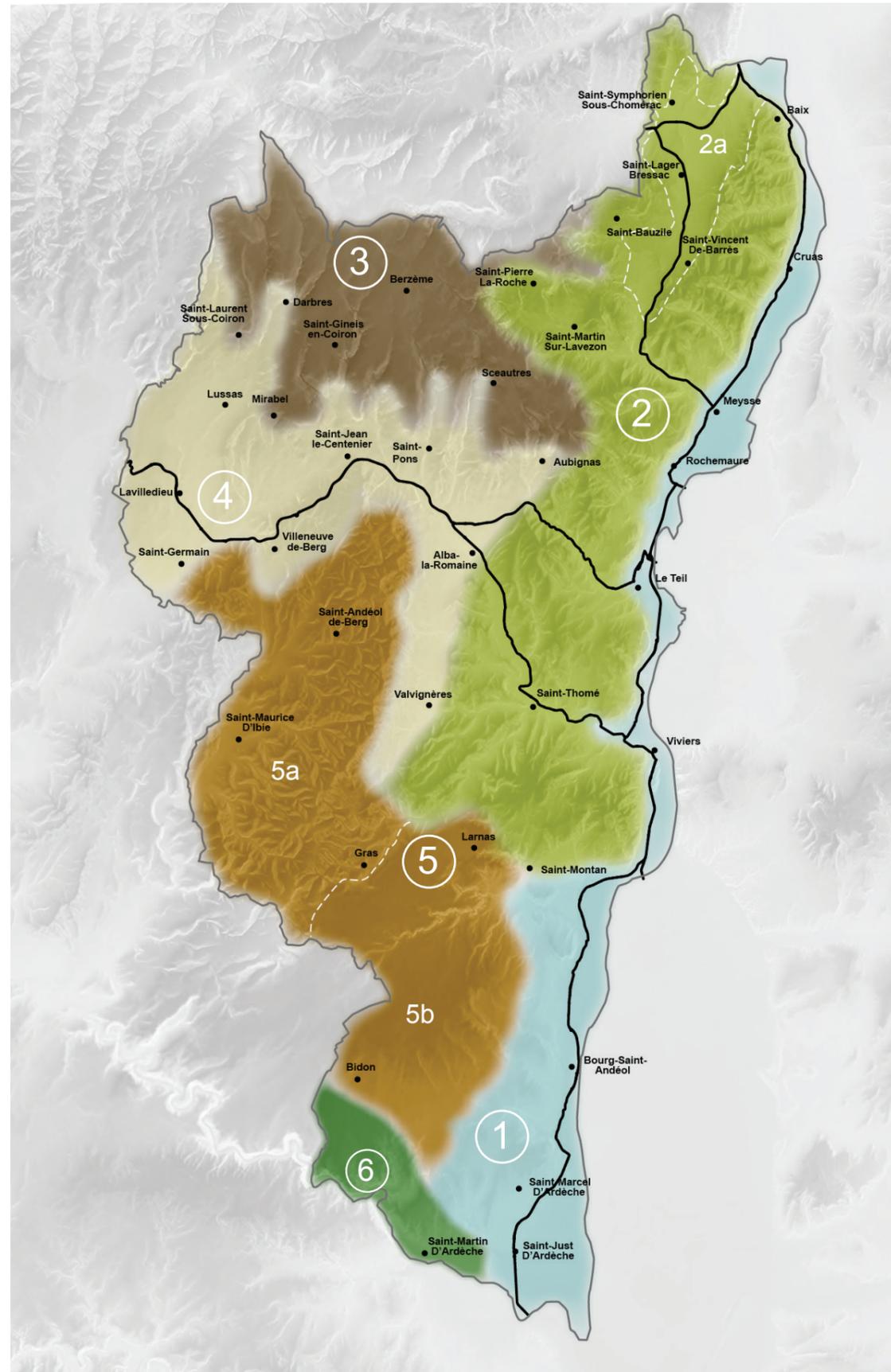
2- Les caractéristiques végétales des entités..... p. 6

Plateau du Coiron.....	p. 6
Vallée du Rhône.....	p. 10
Ruban collinéen.....	p. 14
Bassin d’Alba à Lussas.....	p. 18
Montagne de Berg et plateau du Laoul.....	p. 22
Gorges de l’Ardèche.....	p. 26

- Les formes végétales issues de l’activité agricole
- Les formes végétales issues de la forêt
- Les formes végétales et le bâti
- La palette végétale

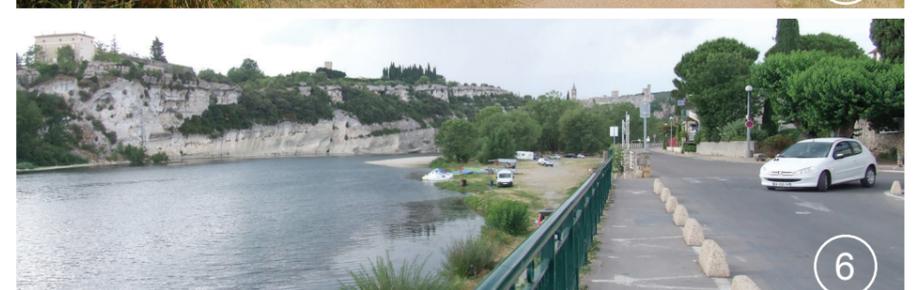
3- Composer avec le végétal..... p.30

Le végétal et les infrastructures.....	p. 30
Les espaces publics.....	p. 32
Les parcs et jardins.....	p. 34
Les clôtures et limites de parcelles.....	p. 36
Les formes végétales associées au tissu bâti dense.....	p. 39



Carte des entités paysagères du PAH Vivarais méridional - Ardèche

- 1** La vallée du Rhône
- 2** Le ruban collinéen et la plaine de St Lager
 - 2a** Sous-entité : la plaine de Saint-Lager
- 3** Le plateau du Coiron
- 4** Le bassin d'Alba à Lussas
- 5** La montagne de Berg et le plateau du Laoul
 - 5a** Sous-entité : la montagne de Berg
 - 5b** Sous-entité : le plateau du Laoul
- 6** Les gorges de l'Ardèche



Focus / L'intérêt du végétal dans les vill(ag)es et parcelles bâties

En interaction avec le cadre de vie, la présence végétale apporte de nombreux bénéfices :

Environnementaux

- Amélioration du confort climatique : ombrage, baisse des températures, maintien d'une certaine humidité ;
- Lutte contre la pollution ;
- Amélioration de la biodiversité et des bienfaits écosystémiques ;
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales ;
- Maintien et fertilisation des sols.

Sociaux

- Embellissement du cadre de vie et marquage des saisons ;
- Partage des pratiques de jardinage et récolte.

Economique

- Valorisation des biens fonciers et bâtis ;
- Nourricier et économique : production de fruits, légumes, bois...

Le végétal est une composante forte du territoire, il apparaît comme un élément qualifiant, structurant et identitaire de nos cadres de vie.

L'intégration du végétal au projet de territoire et projet urbain est un objectif que nous devons relever pour assurer une réelle qualité aux cadres de vie du Vivarais méridional et éviter une standardisation du territoire. Cette banalisation à l'oeuvre est parfois amplifiée par une utilisation de formes végétales standard : haies monospécifiques de thuyas, lauriers palmes...

La palette végétale est un guide en lien avec le cahier de préconisations qui a vocation à éclairer les acteurs privés et publics dans le choix et l'utilisation des formes et essences végétales.

En fonction des entités paysagères et des types d'espaces, certaines formes végétales, certaines essences sont ainsi à favoriser.

> Un patrimoine végétal existant à considérer pour une meilleure adaptation au territoire

Le travail sur l'identité végétale repose sur la connaissance des milieux naturels, agricoles, forestiers mais également urbains.

Certaines formes, certaines essences, sont en effet spécifiques au territoire et participent à l'identité du Vivarais méridional. Le premier chapitre sur les caractères végétaux permet de brosser à grand traits les spécificités de l'occupation végétale pour chaque entité paysagère.

Les formes végétales issues de l'activité agricole



Remise en contexte

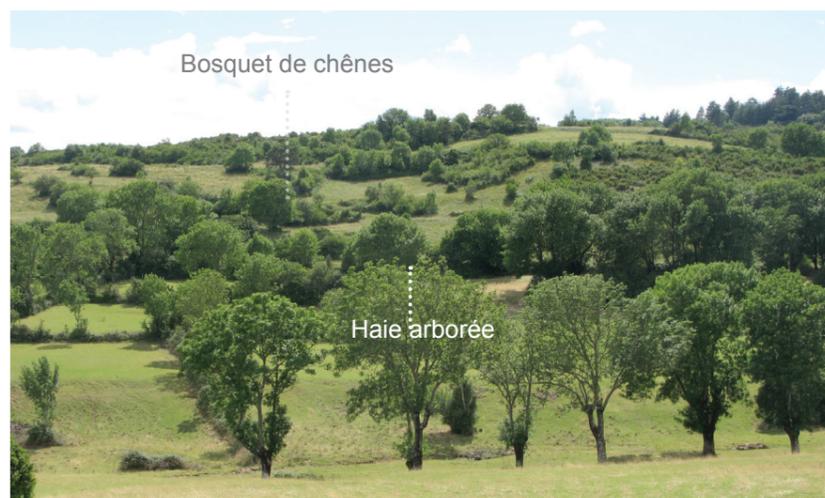
Le plateau volcanique du Coiron, limite Nord du Pays d'art et d'histoire, s'étage de 700 à 800 m d'altitude. Situé à l'écart des grands axes de communication, son paysage possède résolument un caractère agricole tourné vers l'élevage. C'est un plateau basaltique (soubassement calcaire entièrement et largement recouvert de basalte) et entaillé en doigts de gant laissant apparaître des versants marneux raides et sévères, surmontés par des sommets et falaises basaltiques noirs. Landes, prairies, haies bocagères et masses boisées composent ce paysage.



Sceautres



Saint-Gineis-en-Coiron, maillage bocager (source : Google Earth).



Berzeme

Un paysage de bocage

Description

Haies bocagères denses et basses ceinturant de vastes prairies pâturées. Haies également présentes en bord de route.

Potentiels

- Forme végétale patrimoniale fortement identifiante
- Rôle écologique.

Des alignements arborés

Description

Au milieu des prairies, des haies arborées marquent un chemin agricole, une limite (ou ancienne limite) de parcelle.

Potentiels

- Lecture foncière du paysage
- Héritage arboré

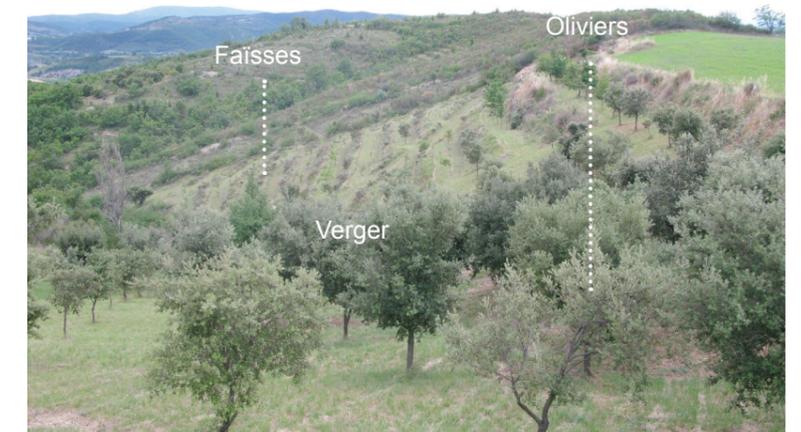
Quelques vergers

Description

formes fruitières présentes sporadiquement. Sur terrasses, quelques vergers de variétés anciennes d'arbres fruitiers : pommiers, cognassiers, poiriers...

Potentiels

- Premier plan de qualité intégrant les formes urbaines au paysage
- Rapport de proximité, caractère domestique



Mirabel, première présence de l'olivier sur versant sud

Des arbres isolés, « événements agricoles »

Description

En périphérie ou en milieu de parcelle, un arbre de belle envergure : chêne, frêne, noyer... marque la propriété.

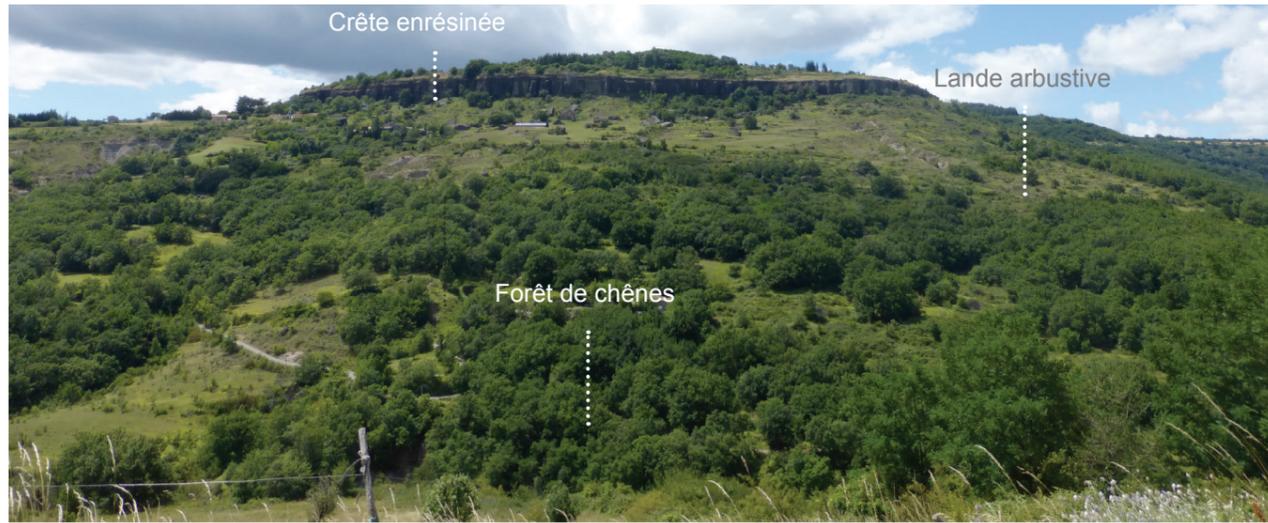
Potentiels

- Verticalité / repère dans le paysage de prairie.
- Richesse pour le patrimoine arboré local.



Saint-Gineis-en-Coiron

Les formes végétales issues de la forêt



Saint-Gineis-en-Coiron



Saint-Gineis-en-Coiron

La forêt de chêne pubescent

Description

Formation végétale originelle, la forêt de chêne pubescent est présente en masse boisée ponctuelle. Les boisements sont parfois dans un état dégradé, présentant alors un aspect de taillis bas et lâche.

Potentiels

- Participe à la diversité des espaces naturels de la région.

Les bosquets de pin noir d'Autriche

Description

Issus de la politique de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), les boisements de pin noir d'Autriche ponctuent le paysage en soulignant les crêtes des reliefs.

La lande à buis, la lande à genêts

Description

Landes à buis, landes à genêts scorpion, prunelliers. Milieux ouverts occupés par une strate basse (herbacée et arbustive), les landes participent à la richesse du paysage observable sur le plateau du Coiron.

Potentiels

- Rôle écologique et paysager dans la diversité des milieux
- Rôle dans l'alternance des espaces ouverts / fermés.

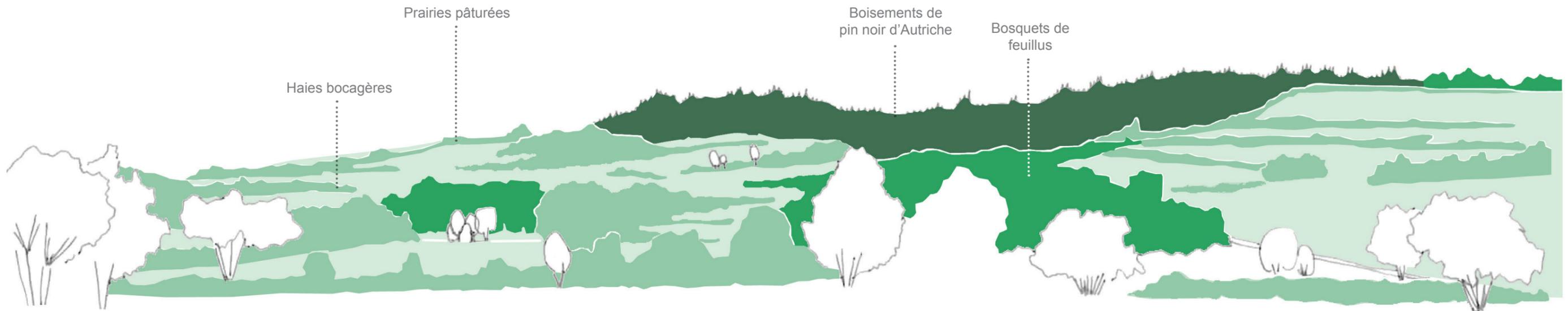
Zoom / À noter

Le Domaine du Pradel à Mirabel



Vue sur le Domaine du Pradel

Les faïsses



Berzeme

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



Une des entrées dans le village de Berzème est soulignée par un muret de pierres et un bouquet de frênes implanté en limite de parcelle agricole

L'espace public



Roses trémières, iris et gauras couronnent avantageusement ce mur à Saint-Laurent-sous-Coiron

Le rapport à l'habitat



Une treille de vigne et des plantations en pied rafraîchissent et valorisent cette façade à Aubignas



Un massif de pins noirs installé en crête surplombe l'entrée dans Saint-Laurent-sous-Coiron



Un figuier poussé de façon spontanée apporte fraîcheur et vie aux espaces publics de Mirabel



A flanc de versant, l'entrée dans Sceautes a conservé un caractère agricole : les murets sculptent la pente et les fruitiers ponctuent les limites de parcelles



Un vieux robinier valorise cet espace public en belvédère à Saint-Laurent-sous-Coiron



Parterres plantés, arbustes et grimpantes entremêlés donnent un caractère jardiné et domestique au centre ancien de Mirabel

Palette végétale : les essences principales du plateau du Coiron (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Châtaignier, *Castanea sativa*
 Cytise à long rameaux - *Laburnum*
 Hêtre - *Fagus sylvatica*
 Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Sorbier, *Sorbus domestica*
 Alisier, *Sorbus aria*
 Alisier torminal, *Sorbus torminalis*
 Érable champêtre, *Acer campestre*
 Érable plane, *Acer platanoides*
 Noyer, *Juglans regia*
 Frêne, *Fraxinus angustifolia*
 Poirier, *Pyrus sylvatica*
 Tilleul, *Tilia tomentosa*

Conifères (isolés ou en boisement)

Pin sylvestre, *Pinus sylvatica*
 Pin Noir d'Autriche, *Pinus nigra*
 Cèdre du liban, *Cedrus libani*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Genévrier commun, *Juniperus communis*
 Aubépine, *Crataegus oxyacantha*
 Noisetier, *Corylus avellana*
 Viorne, *Viburnum lantane ou opulus*
 Amélanchier, *Amelanchier ovalis*
 Spartier à tiges de jonc, *Spartium junceum*
 Cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*
 Fusain, *Euonymus europaeus*
 Epine noire, *Prunus spinosa*
 Genêt, *Cytisus scoparius*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quiquefolia*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Rosiers grimpants et rosiers lianes, *Rosa*

Communes concernées

Saint-Laurent-sous-Coiron
Mirabel
Saint-Gineis-en-Coiron
Berzème
Sceautres

Focus / LE CHATAIGNIER

« L'origine du châtaignier est très ancienne, on a trouvé en Ardèche dans le massif du Coiron des feuilles et une châtaigne fossile semblable à celle du châtaignier d'aujourd'hui datant datant de 8,5 millions d'années

En France son histoire débute autour de l'an 1000 avec l'extension de l'agriculture, l'accroissement de la population du Xème siècle et de développement des monastères, seuls lieux d'instruction en ce temps là. A cette époque les bénédictins défrichent, plantent, greffent et entretiennent les châtaigniers dans le but de subvenir aux besoins alimentaires d'une population qui se groupe autour des monastères. Un système autarcique basé sur la châtaigne va régner quelques siècles. Les cévenols s'auto-suffisent en alimentation, grâce aux châtaignes et n'ont pas connu la famine.

La très forte croissance de la population cévenole au XVIème siècle a entraîné une extension sans précédent de la culture du châtaignier. C'est à cette période qu'a été construite la plus grande partie des murettes occupant les pentes et retenant la terre. S'ouvrait ainsi une nouvelle civilisation totalement dépendante de l'arbre nourricier appelé arbre à pain. Durant des générations, le châtaignier fut la première ressource alimentaire du pays.

La châtaigne a pendant longtemps été considérée comme la viande du pauvre. Elle était synonyme de pauvreté, alors que le même fruit présenté sur la table de gens de la ville sous l'appellation de marron était associé à la richesse.

Autour de 1850 c'est l'âge d'or du châtaignier, puis en 1870 la maladie « de l'encre » apparaît et abîme gravement les châtaigneraies. Autour de 1900, on introduit des espèces et variétés d'Asie pour vaincre cette maladie.

Aujourd'hui, le Japon est devenu le principal producteur mondial de châtaignes. En France, nous produisons encore des châtaignes, en Ardèche notamment. Nous en importons également, surtout d'Espagne, du Portugal, d'Italie et de Turquie.

Les formes végétales issues de l'activité agricole



Baix / Alignement de peupliers (source : Google Map).



Rochemaure / Vue du ciel (source : Google Earth).

Haie «brise-vent»

Peuplier (le plus courant), cyprès, feuillus mixtes

Description

Majoritairement perpendiculaires au lit du Rhône / une à plusieurs rangées d'arbres. Autour des cultures ou des fermes. Trame très dessinée.

Potentiels

- Protection contre les vents Nord - Sud
- Permet d'intégrer les grands bâtis d'exploitation en rompant avec leurs dimensions parfois « monumentales ».



Saint-Marcel-d'Ardèche



Saint-Montan

Vergers

Description

- Arboriculture intensive dans la plaine > grandes cultures de pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers, kiwis.
- Vergers domestiques parfois relictuels, à proximité de fermes ou à l'approche de villages : amandiers, oliviers, noyers.

Potentiels

« Agit » souvent comme un premier plan de qualité au bâti, intégration de celui-ci dans le paysage, écran végétal au bâti.



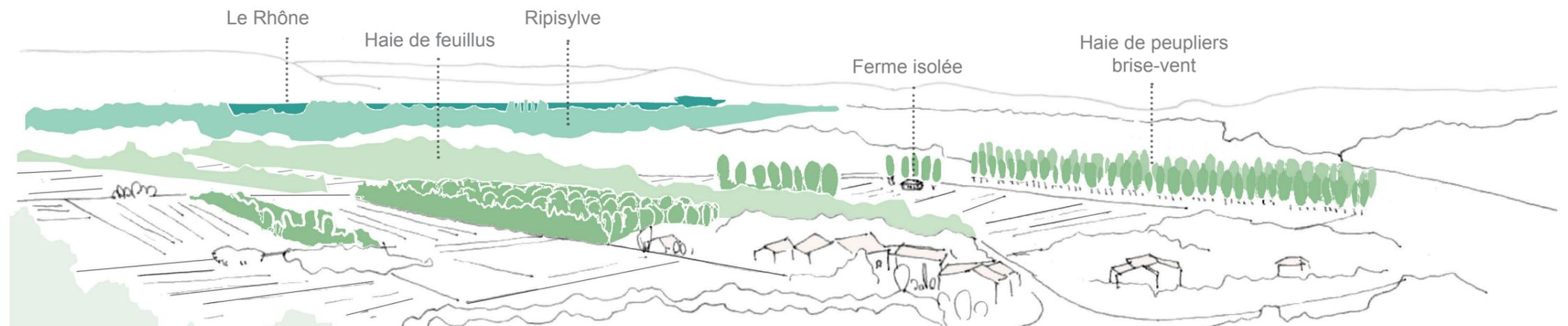
Viviers



Saint-Just-d'Ardèche

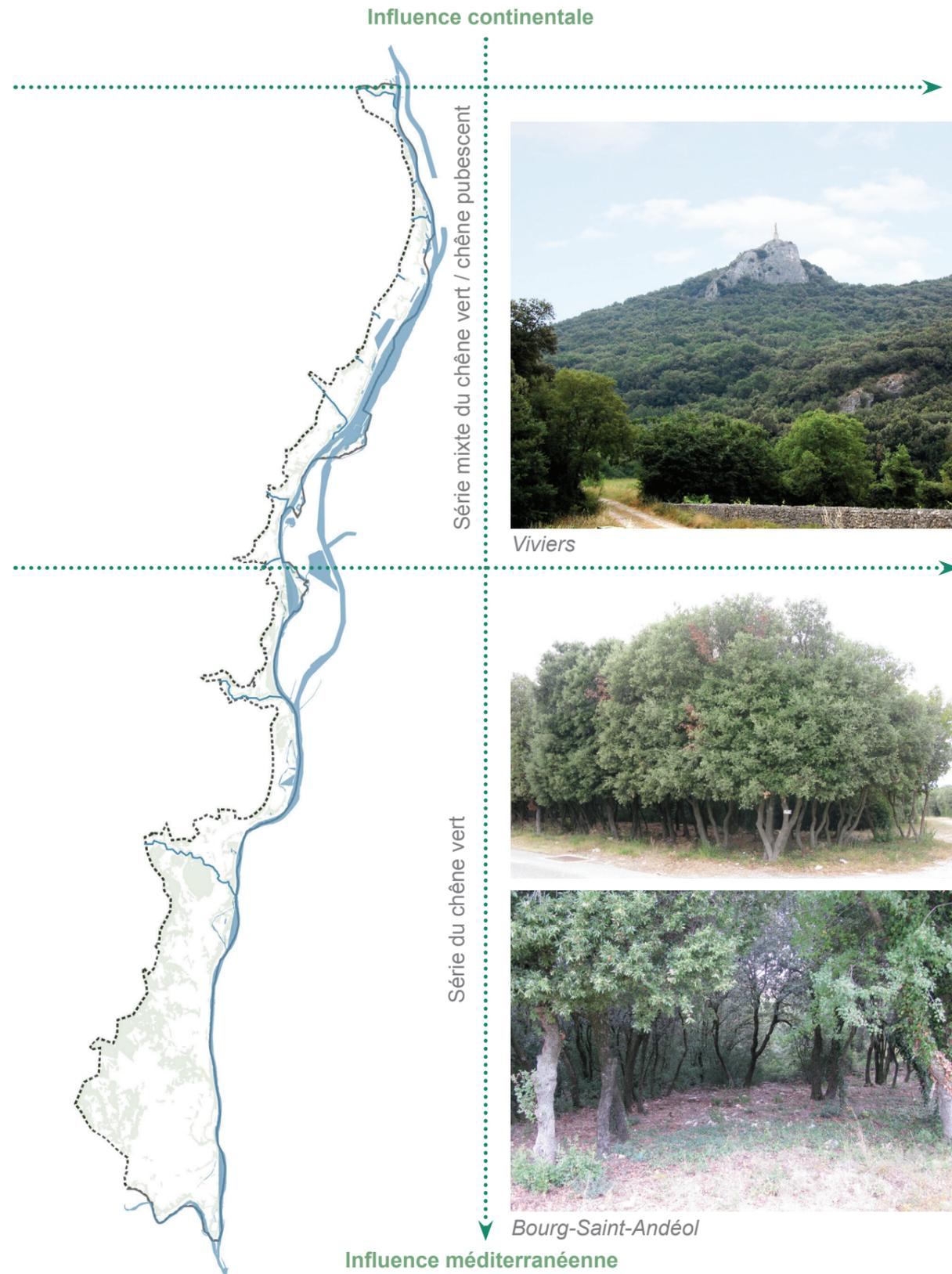
Remise en contexte

Limite Est du territoire, la vallée du Rhône accueille les principaux axes de communication, orientés Nord/Sud, parallèles au fleuve. D'Ouest en Est, corniches calcaires boisées, RD 86, voie ferrée, plaine alluviale cultivée et fleuve se succèdent. Des affluents du Rhône entaillent les coteaux et corniches calcaires et offrent des lieux d'implantation privilégiés pour les villes ponctuant la vallée. Du Nord au Sud, les paysages changent, les formations végétales subissant progressivement l'influence méditerranéenne : les cultures majoritairement céréalière au Nord se tournent résolument vers la vigne en descendant vers le Sud.



Vue depuis le château de Rochemaure sur la vallée du Rhône

Les formes végétales issues de la forêt



Les boisements

Série mixte du chêne vert / chêne pubescent

Description

Importants boisements installés sur les versants calcaires de la vallée du Rhône.

Strate arborée :

chêne vert, chêne pubescent, frêne, érable, sorbier

Strate arbustive / herbacée :

coronille, fusain, lin, crupine



Viviers

Série du chêne vert

Description

Strate arborée :

chêne vert, érable de Montpellier, filaire, arbousier

Strate arbustive / herbacée :

chêne Kermès, ciste, coronille, genêt, asperge sauvage, buis, genévrier, oxycèdre, jasmin ligneux, aphyllante...

Potentiels

Formations végétales « naturelles » liées au sol et au climat. Corniche boisée en vis-à-vis de l'ouverture sur la plaine alluviale du Rhône.



Bourg-Saint-Andéol

Zoom / À noter

Les lônes, anciens bras du Rhône



Lône de la Grange Écrasée sur l'île des Dames à Bourg-Saint-Andéol

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



Pré-verger et maraîchage créent un premier plan valorisant aux zones d'habitat pavillonnaire à Cruas

L'espace public



Les deux érables valorisent cette placette minérale à Meysse

Le rapport à l'habitat



Outre la fraîcheur qu'elles apportent, ces glycines et vignes grimpantes doublées de lauriers roses et autres arbustes embellissent ce quartier du Teil



A Saint-Just-d'Ardèche, pins maritimes et cyprès plantés en entrée de ville et dans les jardins privés créent une frange urbaine qualitative



Le mail de platanes des quais de Bourg-Saint-Andéol est emblématique dans la façade urbaine de la ville



A Baix, ces parterres plantés sur bande privative participent à la qualité de l'espace public



Cette séquence d'alignement de platanes face au coteau foisonnant, mêlant érables et cerisiers, transfigurent complètement le paysage de la route à Baix



A Saint-Marcel-d'Ardèche le mail de platanes est structurant et apporte fraîcheur et ombrage au parking



Vigne vierge et arbustes dans le centre ancien de Rochemaure

Palette végétale : les essences principales de la vallée du Rhône (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Platane résistant, *Platanus* PLATANOR®
 'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
 Noyer, *Juglans regia*
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Figuier, *Ficus carica*
 Olivier, *Olea europaea*
 Micocoulier, *Celtis australis*
 Sophora du Japon, *Sophora japonica*
 Chêne vert, *Quercus ilex*
 Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Frêne, *Fraxinus angustifolia*
 Hêtre, *Fagus sylvatica*
 Peuplier, *Populus alba*
 Mûrier platane, *Morus kagayamae*
 Mûrier blanc, *Morus alba*
 Tilleul, *Tilia tomentosa*
 Érable, *Acer platanoides* ou *A.campestre*
 Sorbier, *Sorbus domestica*
 Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*

Arbres de milieux humides

Frêne, *Fraxinus angustifolia* et *F. excelsior*
 Aulne, *Alnus glutinosa*
 Peupliers, *Populus alba* et *P. nigra*
 Saules, du genre *Salix*, plusieurs espèces :
 Saule blanc, *Salix alba*
 Saule marsault, *Salix caprea*

Conifères (isolés ou en alignement)

Cyprès de provence, *Cupressus sempervirens*
 Cyprès de Leyland, *Cupressus leylandii* (hybride)
 Cyprès de Monterey, *Cupressus macrocarpa*
 Pin maritime, *Pinus pinaster*
 Pin parasol, *Pinus pinea*
 Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Laurier rose, *Nerium oleander*
 Coronille, *Coronilla glauca*
 Fusain, *Euonymus europaeus*
 Ciste, *Cistus x purpureus, albidus* et *montpeliensis*
 Genêt, *Cytisus scoparius* et *Genista Scorpius*
 Genévrier oxycèdre, *Juniperus oxycedrus*
 Jasmin ligneux, *Jasminum fruticans*
 Arbousier, *Arbustus unedo*
 Filaire, *Phillyrea angustifolia*
 Grenadier, *Punica granatum*
 Romarin, *Rosmarinus officinalis*
 Lentisque, *Pistacia lentiscus*
 Amélanhier, *Amelanchier vulgaris*
 Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
 Epine noire, *Prunus spinosa*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quiquefolia*
 Arbre à kiwi, *Actinidia chinensis*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Bignone, *Campsis radicans*
 Clématites, *Clematis flammula* et *vitalba*

Communes concernées

Baix
 Cruas
 Meysse
 Rochemaure
 Le Teil
 Viviers
 Saint-Montan
 Bourg-Saint-Andéol
 Saint-Marcel d'Ardèche
 Saint-Just-d'Ardèche

Focus / LE PLATANE, UN SUPER CLIMATISEUR

«...Le platane fournit une ombre bien calée sur les saisons : ses larges feuilles se développent très vite en avril et le couvrent à mesure que l'irradiation augmente. Dès la fin mai, il apporte une ombre bienfaisante (...) En été, un arbre mature «évapotranspire» environ 450 litres d'eau. Sous un platane isolé dans une cour, on a observé des températures plus basses de 4 à 8°C. L'effet refroidissant est équivalent à celui de dix climatiseurs fonctionnant dix heures par jour. L'ombrage n'est donc pas sa seule action rafraichissante. C'est un excellent réversible naturel. Il laisse passer la chaleur quand on en a besoin et nous en protège quand l'irradiation est forte. Il rafraichit le jour mais pas la nuit puisque son évapotranspiration commence à 21,4°C (...) En d'autres termes, un platane fait peu d'ombre quand il ne fait pas encore trop chaud mais protège toujours du soleil violent d'été. Il offre encore un peu d'ombre quand le climat tiédit...»
 Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl , 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.



Les formes végétales issues de l'activité agricole



Saint-Pierre-la-Roche



Saint-Pierre-la-Roche



Alignement de mûriers à Saint-Bauzile

Des haies bocagères

Feuillus, strate arbustive prédominante ponctuée d'arbres

Description

Maillage lâche tendant à s'estomper, mais dont la structure est encore présente. Ceinture prairies pâturées et cultures céréalières.

Potentiels

- Identité de l'activité d'élevage locale.
- Rend lisible le paysage agricole (limite de propriété, topographie).
- Rôle écologique.

Des haies d'arbres, « marqueurs de propriété »

Feuillus, strate arborée, en limite de parcelle et à proximité des routes

Description

Le long des chemins et routes de campagne. Voûte végétale. Essences fruitières en isolé de type amandiers, noyers, mûriers...

Potentiels

- Qualité paysagère dans la traversée du territoire par les routes de campagne.
- Identité du territoire (arbres de type fruitiers « secs »).

Des haies protectrices

Autour des fermes

Description

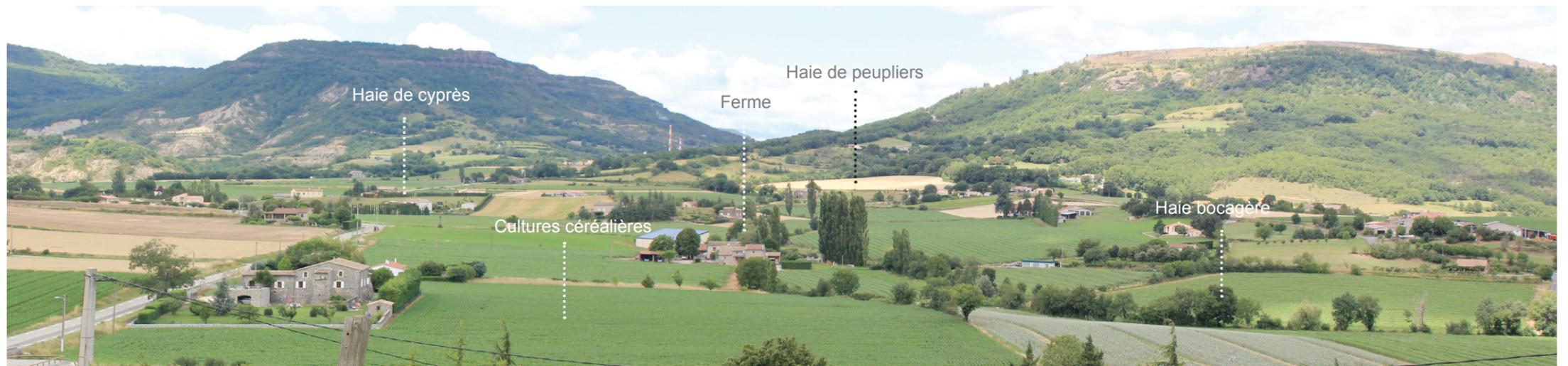
En limite de propriété. Essences : souvent du peuplier ou du cyprès.

Potentiels

- Lisibilité et dynamisme dans le paysage.
- Silhouette « remarquable », repères visuels.

Remise en contexte

Le ruban collinéen, caractérisé par ses coteaux calcaires, fortement boisés, est situé à l'interface entre la plaine alluviale de la vallée du Rhône, le plateau volcanique du Coiron et le bassin d'Alba à Lussas. Il est entaillé par la plaine marneuse de St-Lager, espace ouvert et cultivé. Ce fond de vallée perché à fond plat possède un caractère agricole affirmé où cultures fourragères, prairies et landes s'entremêlent et sont structurées par une trame bocagère parfois diffuse.



Saint-Vincent-de-Barrès

Les formes végétales issues de la forêt



Saint-Bauzile

Les landes

Sur les versants et falaises calcaires

Description

Végétation calcicole rase sur les versants les plus escarpés et les falaises où le substrat est peu épais. Essences : brachypode, hélianthème, coronille, genévrier.

Potentiels

- Potentiel paysager > Milieu ouvert résultant d'un substrat pauvre mais également de l'activité agricole (élevage).
- Intérêt écologique dans la diversité des milieux naturels ouverts / fermés.

Les boisements

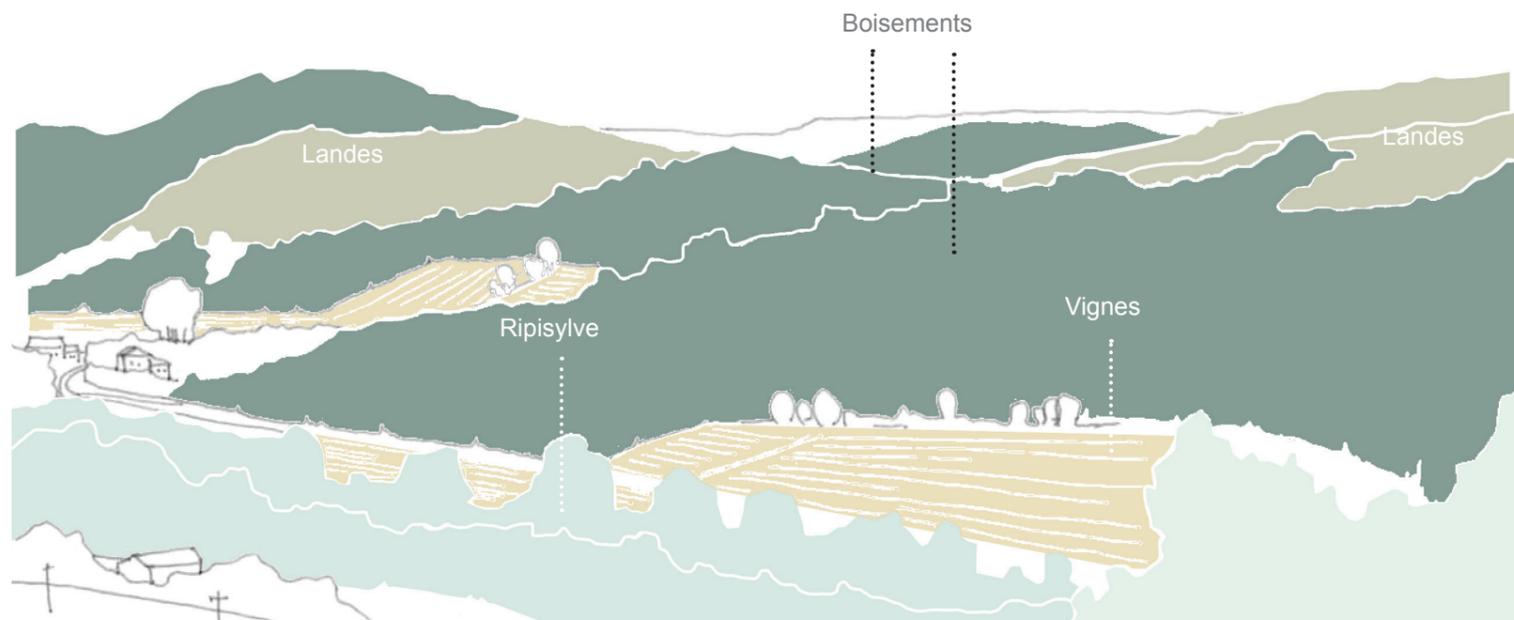
Sur les coteaux calcaires

Description

Coteaux largement boisés. Série mixte du chêne vert / chêne pubescent (érable de Montpellier, amélanchier, genévrier, buis).



Saint-Thomé



Vue sur Saint-Thomé

Zoom / À noter

La hêtraie primaire de la forêt domaniale de Barrès
2ème plus grande forêt publique du territoire



Vue sur la hêtraie primaire
(source : balades26-07.blogspot.com).

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



Saint-Lager-Bressac. La ponctuation d'arbres - mûriers, érables, fruitiers... accompagne la silhouette bâtie et donne cohérence à l'ensemble

L'espace public



A Saint-Vincent-de-Barrès, le mûrier identifie la place-bèlvédère

Le rapport à l'habitat



A Saint-Montan, les mûriers à la silhouette caractéristique, plantés en bord de propriété, créent une limite douce entre espace privé et public.



La traversée du hameau de Brune revêt un caractère intimiste grâce au massif de lauriers roses et arbres s'échappant des jardins privés



A Saint-Symphorien-sous-Chomérac, les silhouettes caractéristiques des essences emblématiques locales participent à l'identité des villages.



A Saint-Thomé, l'olivier, le laurier rose et la vigne, plantés sur la parcelle privée, enrichissent l'espace public et affirment un caractère méditerranéen.



Cyprès, vignes et vergers composent un premier plan très qualitatif à l'entrée de Saint-Montan



A Saint-Montan, un alignement de platanes apporte de l'ombre et qualifie le stationnement mais les arbres devraient être davantage protégés des véhicules.



Façade végétale repère à l'entrée de Saint-Montan

Palette végétale : les essences principales du ruban collinéen (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Chêne vert, *Quercus ilex*
 Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
 Érable champêtre, *Acer campestre*
 Érable à feuilles d'obier, *Acer opalus*
 Sorbier, *Sorbus domestica*
 Noyer, *Juglans regia*
 Platane résistant, *Platanus* PLATANOR©
 'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
 Peuplier, *Populus alba*
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Tilleul, *Tilia tomentosa* - *Tilia platyphyllos*
 Marronnier, *Aesculus hippocastanum*
 Robinier, *Robinia pseudoacacia*
 Mûrier platane, *Morus kagayamae*
 Mûrier blanc, *Morus alba*
 Figuier, *Ficus carica*
 Olivier, *Olea europaea*

Conifères (isolés ou en alignement)

Cyprès de provence, *Cupressus sempervirens*
 Cyprès de Leyland, *Cupressus leylandii* (hybride)
 Cyprès de Monterey, *Cupressus macrocarpa*
 Pin parasol, *Pinus pinea*
 Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*
 Cèdre du Liban, *Cedrus libani*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Coronille, *Coronilla emerus*
 Cornouiller, *Cornus mas*
 Fusain, *Euonymus europaeus*
 Amélanquier, *Amelanchier vulgaris*
 Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
 Epine noire, *Prunus spinosa*
 Poirier à feuilles d'amandier, *Pyrus amygdaliformis*
 Noisetier, *Corylus avellana*
 Lantane, *Viburnum lantana*
 Nerprun des rochers, *Rhamnus saxatilis*
 Daphné, *Daphne laureola*
 Genêt, *Cytisus scoparius* et *Genista Scorpius*
 Genévrier oxycèdre, *Juniperus oxycedrus*
 Romarin, *Rosmarinus officinalis*
 Laurier rose, *Nerium oleander*
 Hibiscus, *Hibiscus syriacus*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quinquefolia*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Rosiers, du genre *Rosa*
 Bignone, *Campsis radicans*
 Clématites, *Clematis flammula* et *vitalba*

Communes concernées

Saint-Pierre-la-Roche
Saint-Martin-sur-Lavezon
Saint-Bauzile
Saint-Lager-Bressac
Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Saint-Vincent-de-Barrès
Saint-Thomé

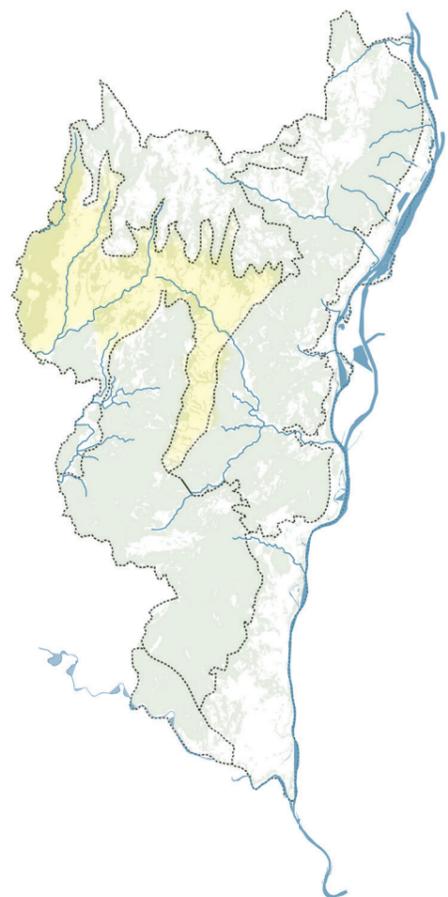
Focus / LE TILLEUL

« Si le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) ne fournit pas assez d'ombre, le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), au contraire, assure une ombre très efficace. Il drageonne beaucoup, ce qui lui octroie une qualité remarquable à stabiliser restanques et éboulis, mais comme les chênes, il préfère les sols riches et les altitudes supérieures à 500 m. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl, 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.



Les formes végétales issues de l'activité agricole



Vue sur la plaine d'Alba depuis Mirabel : Une trame agricole autour de la vigne

Dans la plaine, la vigne reine
(Système antique de la «villa/vignes»)

Description
A plat dans la plaine, la vigne domine. Elle est associée à l'arboriculture plus minoritaire (pomme, poire, cerise, abricot, kiwi).

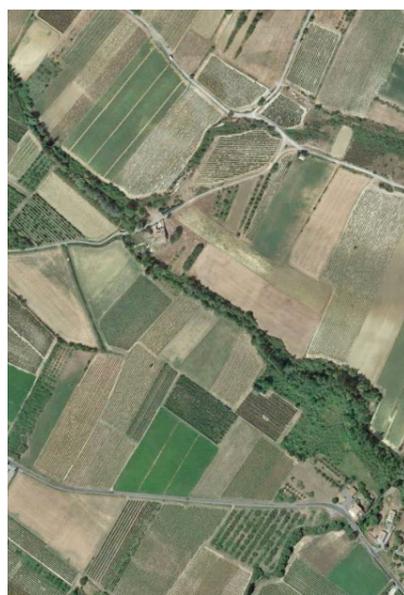
Potentiels
- Insertion du bâti au coeur des parcelles cultivées.

Sur les versants
Un modèle de polyculture

Description
La trame agricole des coteaux est plus complexe. Parcelles de vignes, de vergers et de cultures fourragères se mélangent. Les faïsses et clapas sont ici très présents mais l'enfrichement gagne ces anciennes formes agricoles.

Remise en contexte

Le Bassin d'Alba à Lussas, orienté Est/Ouest, est une vaste dépression située entre la montagne de Berg, le ruban collinéen et le plateau du Coiron sur lequel elle vient buter. Ce bassin est parcouru par la RN 102, principal axe de communication Est/Ouest du territoire, reliant la vallée du Rhône à Aubenas. Le relief vallonné accueille majoritairement des parcelles de vigne complétées par des cultures fourragères et des vergers, donnant au paysage un caractère jardiné et habité.



Lussas (source : Google Earth)

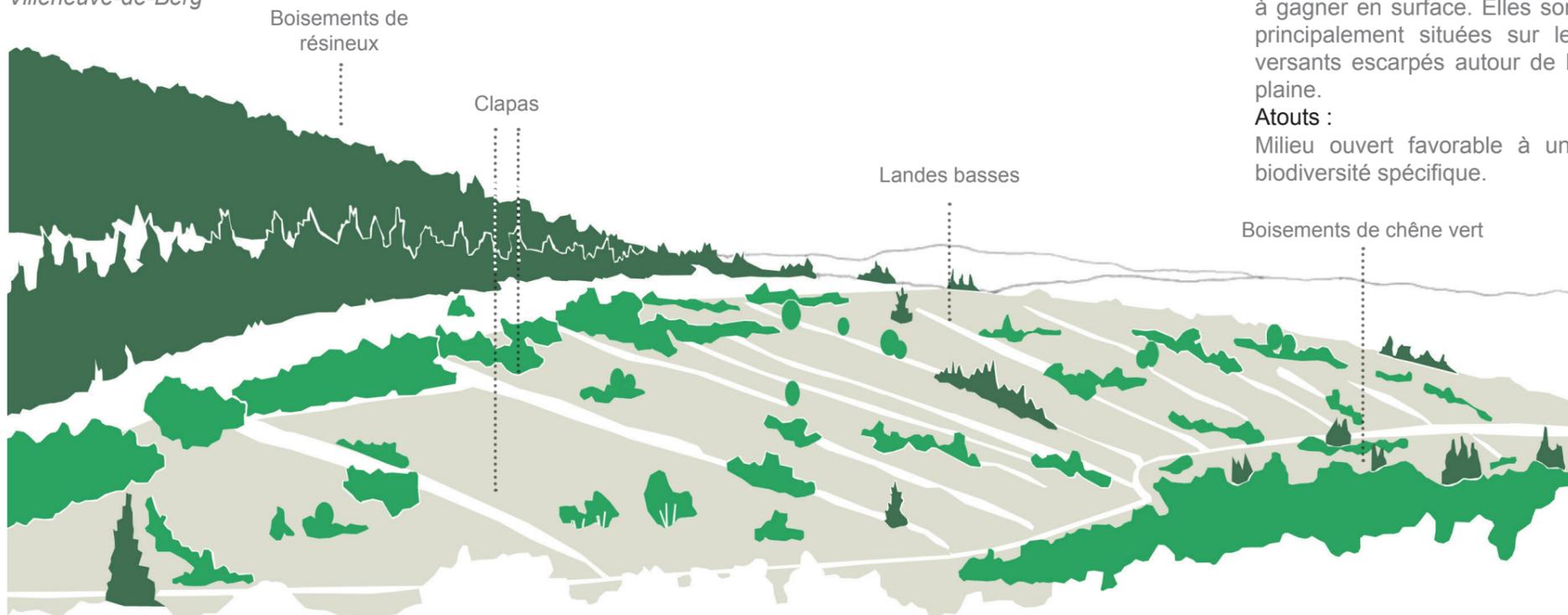


Lussas

Les formes végétales issues de la forêt



Villeneuve-de-Berg



Mirabel

Des boisements de résineux
 Une politique de replantation

Description
 Beaucoup des boisements présents ici sont issus des séries RTM (Restauration des Terrains en Montagne) datant de la fin du XIXe siècle. Ils sont majoritairement composés de résineux (cèdres et feuillus ou pins noirs d'Autriche) ayant une capacité à fixer les terrains.

Des landes arbustives
 Abandon / enrichissement des prairies d'élevage

Description
 Les landes résultent ici d'un abandon de la filière élevage en faveur de la vigne qui continue à gagner en surface. Elles sont principalement situées sur les versants escarpés autour de la plaine.
Atouts :
 Milieu ouvert favorable à une biodiversité spécifique.

Zoom / À noter

Des forêts publiques

Dans cette unité, deux grandes forêts publiques sont présentes :

- la forêt communale de Villeneuve-de-Berg : 50 ha, forêt reconstituée après un incendie par un peuplement mixte de cèdres et de feuillus (20 espèces différentes). Vocation touristique et d'accueil du public.
- la forêt domaniale de Berg : 300 ha, ancienne forêt du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) plantée de pin noir d'Autriche pour fixer les terrains. Aujourd'hui vieillissante, la forêt est replantée de cèdre de l'Atlas, espèce plus résistante et se régénérant naturellement.

Les clapas



Les clapas vus du ciel à Valvignères (source : Géoportail IGN).

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



A Valvignères, la vigne emblématique forme un premier plan récurrent. Arbres et arbustes fleuris accompagnent le bâti au second plan.

L'espace public



Belle échelle de l'alignement de platanes de Valvignères

Le rapport à l'habitat



Profusion végétale associée aux jardins privés à Saint-Montan



Accotements enherbés et graminées, caractère champêtre de l'entrée de Saint-Jean-le-Centenier. Un bouquet de tilleuls marque le seuil du village.



Fonction ornementale et de représentation du bouquet de cèdres associé au monument aux morts à Villeneuve-de-Berg



Vignes grimpantes, jasmin et roses trémière agrémentent cette façade à Saint-Germain



Ce pré-verger doublé d'un muret qualifie l'entrée de Lussas et installe un espace intermédiaire entre les cultures de vignes et le coeur du village.



Treille de vigne et plantation de vivaces qualifie le seuil de ce gîte à Valvignères

Palette végétale : les essences principales du bassin d'Alba à Lussas (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Chêne vert, *Quercus ilex*
 Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Noyer, *Juglans regia*
 Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
 Érable champêtre, *Acer campestre*
 Érable à feuilles d'obier, *Acer opalus*
 Murier platane, *Morus kagayamae*
 Mûrier blanc, *Morus alba*
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Sorbier, *Sorbus domestica*
 Frêne, *Fraxinus angustifolia*
 Platane résistant, *Platanus* PLATANOR®
 'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Palmier, *Trachycarpus fortunei*
 Figuier, *Ficus carica*
 Olivier, *Olea europaea*
 Tilleul, *Tilia cordata*

Conifères (isolés ou en alignement)

Cyprès de provence, *Cupressus sempervirens*
 Cyprès de Leyland, *Cupressus leylandii* (hybride)
 Cypres de Monterey, *Cupressus macrocarpa*
 Pin noir d'Autriche, *Pinus nigra*
 Pin parasol, *Pinus pinea*
 Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Coronille, *Coronilla emerus*
 Cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*
 Fusain, *Euonymus europaeus*
 Amélanchier, *Amelanchier vulgaris*
 Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
 Griottier, *Prunus cerasus*
 Epine noire, *Prunus spinosa*
 Noisetier, *Corylus avellana*
 Lantane, *Viburnum lantana*
 Nerprun, *Rhamnus alaternus*
 Nerprun des rochers, *Rhamnus saxatilis*
 Daphné, *Daphne laureola*
 Genêt à balai, *Cytisus scoparius*
 Genêt scorpion, *Genista scorpius*
 Cade, *Juniperus oxycedrus*
 Romarin, *Rosmarinus officinalis*
 Laurier rose, *Nerium oleander*
 Laurier tin, *Viburnum tinus*
 Laurier sauce, *Laurus nobilis*
 Arbre à perruque, *Cotinus coggygria*
 Hibiscus, *Hibiscus syriacus*
 Pistachier Terébinthe, *Pistacia terebinthus*
 Aubépine, *Crataegus oxyacantha*
 Filaire à larges feuilles, *Phillyrea latifolia*
 Troène, *Ligustrum lucidum*
 Arbousier, *Arbutus unedo*
 Rosier des Chiens, *Rosa canina*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quiquefolia*
 Arbre à kiwi, *Actinidia chinensis*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Bignone, *Campsis radicans*
 Clématites, *Clematis vitalba*

Communes concernées

Darbres
 Lussas
 Saint-Jean-le-Centenier
 Saint-Pons
 Alba-La-Romaine
 Villeneuve-de-Berg
 Saint-Germain
 Valvignères

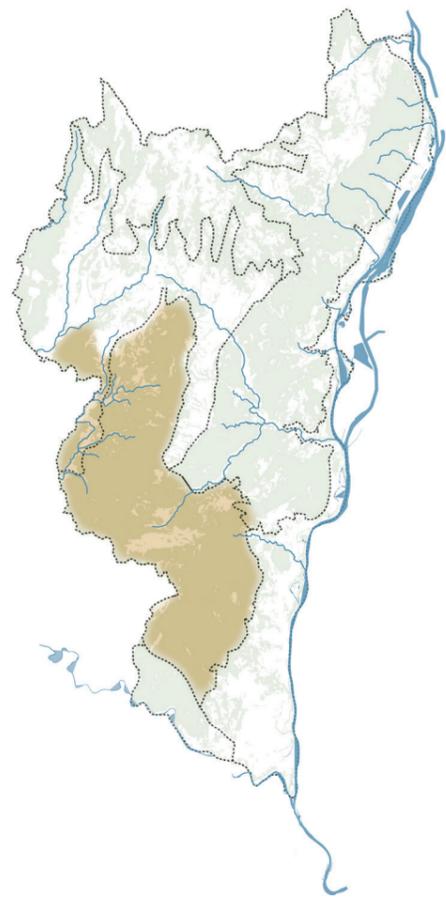
Focus / LE MÛRIER

« Le mûrier a l'avantage d'être très productif. Après 1709, l'élevage du ver à soie était devenu la première source de revenus. L'arbre présentait un défaut majeur : sa foliation était mal calée sur les saisons. C'est un arbre qui résiste bien aux frimas, il perd ses feuilles trop tard dans la saison et il fournit encore de l'ombre alors qu'il fait déjà froid. Cependant, par grosses chaleurs, il est véritablement efficace. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl, 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.



Les formes végétales issues de l'activité agricole



Verger d'oliviers à Saint-Maurice-d'Ibie



Gras



Gras (source : Géoportail IGN)

Une polyculture traditionnelle

Landes et bois pâturés

Sur les versants de la montagne de Berg

Description

L'élevage est ici une activité complémentaire aux cultures (fourrages et céréales). Elle occupe en majorité les versants des Monts de Berg.

Potentiels

- Paysage agricole diversifié permettant « l'auto-suffisance » (complémentarité élevage / cultures fourragères).

Terres cultivées

Micro-vallées, plateau et versants

Description

Polyculture : kiwi, verger d'amandiers ou d'oliviers, vignes, lavandes, parcelles fourragères, cultures céréalières.

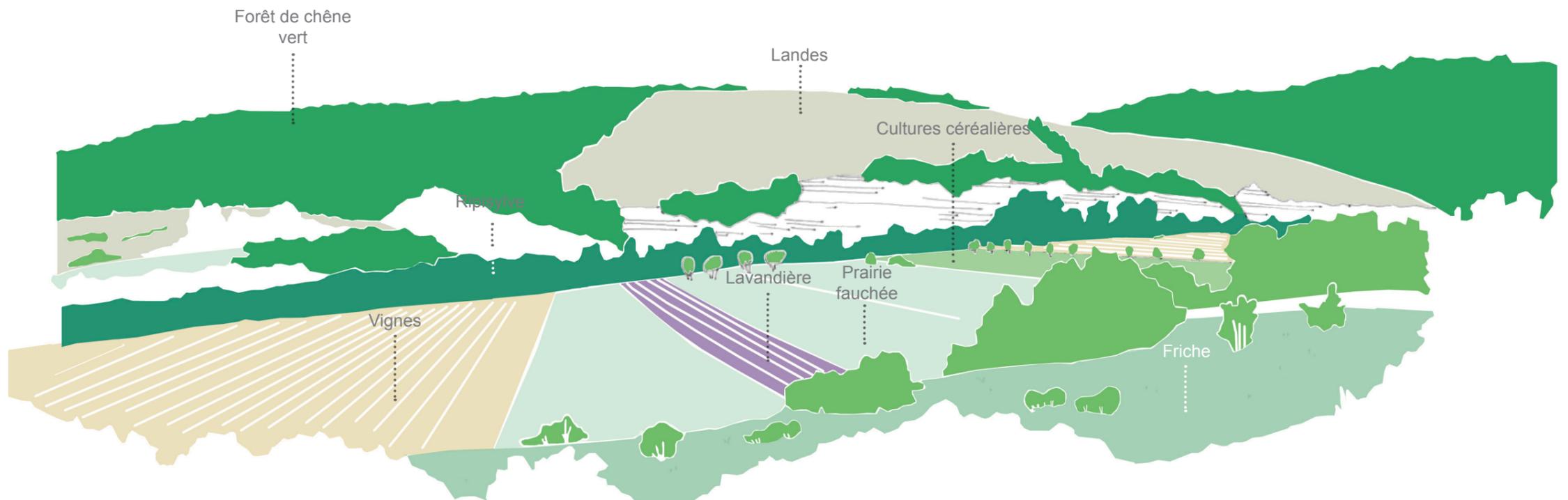
Amandier isolé, implanté en limite de parcelle (talus, bord de champs), témoigne de l'usage ancien de cet arbre comme production d'appoint.

Potentiels

- Patchwork de cultures, paysage dynamique et vivant, conservation de l'activité de polyculture traditionnelle.

Remise en contexte

Le paysage de la Montagne de Berg et du plateau du Laoul est un patchwork d'espaces naturels et agricoles, d'espaces ouverts et fermés. Cette richesse paysagère donne à ce territoire une forte attractivité touristique. Ce paysage très jardiné est l'héritage d'une polyculture traditionnelle qui se perpétue entre cultures céréalières et fourragères, vignes et vergers, lavandiers, et élevage... Les forêts sont nombreuses, dont notamment un certain nombre de forêts publiques (domaniales et communales).



Vue sur la vallée de l'Ibie à proximité de Saint-Maurice-d'Ibie.

Les formes végétales issues de la forêt



Bidon



Landes à buis - Bidon

Les landes à buis

Description

Elles se présentent sous forme de taillis denses. Stade précédent la forêt de chêne vert.

Potentiels

- Milieu intermédiaire entre espace ouvert et fermé. Diversité des formes végétales.

Les forêts « ouvertes »

Description

C'est la série du chêne vert qui est ici largement présente. Ces forêts dégradées de chênes verts et garrigues participent à la richesse du secteur composé d'espaces naturels foisonnants.

Potentiels

- Attractivité des paysages par leur diversité.



Larnas (limite Saint-Montan)



Bidon



Saint-Maurice-d'Ibie

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



La nappe de vergers qui crée un premier plan au quartier récent Sainte-Agnès à Larnas assure sa parfaite intégration.



La polyculture (vignes, lavandes, oliviers...) : Les essences méditerranéennes créent un écrin agricole et jardiné qui ancre Bidon dans son territoire.

L'espace public



A Saint-Andéol-de-Berg, un simple mail de platanes crée un espace public accueillant



Le parvis de l'église à Saint-Maurice-d'Ibie, une figure récurrente : un soutènement de pierres qui tient un espace public réhaussé de deux platanes



La même figure à Gras (soutènement de pierres qui tient un espace public) avec un mail de mûriers en plateau

Le rapport à l'habitat



A Gras, traitement subtil des limites de parcelle : gradation depuis le parterre de vivaces sur l'espace public jusqu'aux arbustes et arbres dans l'espace privé



A Gras, façade d'épicerie valorisée par des plantations en pied et bignone grimpante « climatisante »



Saint-Maurice-d'Ibie : Le kiwi en fruits et les pots contre la façade transforment le paysage de la rue en lui donnant un caractère domestique.

Palette végétale : les essences principales des montagnes de Berg et du plateau du Laoul (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Chêne vert, *Quercus ilex*
 Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
 Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Chêne kermès, *Quercus coccifera*
 Noyer, *Juglans regia*
 Platane résistant, *Platanus* PLATANOR®
 'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Figuier, *Ficus carica*
 Olivier, *Olea europaea*
 Robinier, *Robonia pseudoacacia*
 Mûrier platane, *Morus kagayamae*
 Mûrier blanc, *Morus alba*
 Tilleul, *Tilia tomentosa*
 Micocoulier, *Celtis australis*
 Sophora du Japon, *Sophora japonica*
 Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
 Frêne, *Fraxinus angustifolia*
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
 Chêne pubescent, *Quercus pubescens*

Conifères

Cyprès, *Cupressus sempervirens*
 Pin parasol, *Pinus pinea*
 Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Arbousier, *Arbustus unedo*
 Filaire, *Phillyrea angustifolia*
 Laurier Tin, *Viburnum tinus*
 Nerprun alaterne, *Rhamnus alaternus*
 Térébinthe, *Pistacia terebinthus*
 Genévrier oxycèdre, *Juniperus oxycedrus*
 Bruyère arborescente, *Erica arborea*
 Ciste, *Cistus albidus* et *montpeliensis*
 Genêt scorpion, *Genista Scorpius*
 Coronille, *Coronilla glauca*
 Jasmin ligneux, *Jasminum fruticans*
 Paliure, *Paliurus australis*
 Lentisque, *Pistacia lentiscus*
 Romarin, *Rosmarinus officinalis*
 Laurier rose, *Nerium oleander*
 Grenadier, *Punica granatum*
 Amélanquier, *Amelanchier vulgaris*
 Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
 Epine noire, *Prunus spinosa*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quiquefolia*
 Arbre à kiwi, *Actinidia chinensis*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Bignone, *Campsis radicans*
 Clématites, *Clematis flammula*, *C. vitalba*,
C. montana et *C. armandii*
 Chèvrefeuilles, *Lonicera etrusca* et *L. implexa*
 Rosiers grimpants et rosiers lianes
 Jasmin, *Jasminum officinale*
 Jasmin étoilé, *Trachelospermum jasminoïdes*

Communes concernées

Bidon
Larnas
Gras
Saint-Maurice-d'Ibie
Saint-Andéol-de-Berg

Focus / LE MICOCOULIER

«Le micocoulier est l'arbre qui apporte l'ombre la plus fraîche (...) Sa ramure fournie donne beaucoup d'ombre en hiver. On ne le plantait donc jamais au sud d'une maison, mais volontiers à l'ouest.»

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl, 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.



Les formes végétales issues de l'activité agricole



La vigne timide

Dans la plaine et sur les coteaux surplombant les gorges.

Description

L'essor qu'a pris le tourisme vis à vis des gorges de l'Archède tourne définitivement ce territoire vers une économie de tourisme de nature. Les cultures agricoles autrefois présentes (vergers et vignes) sont aujourd'hui de plus en plus rares, menacées par l'extension urbaine et la construction d'équipements à vocation touristique (campings, résidences, aires de loisirs...).

Potentiels

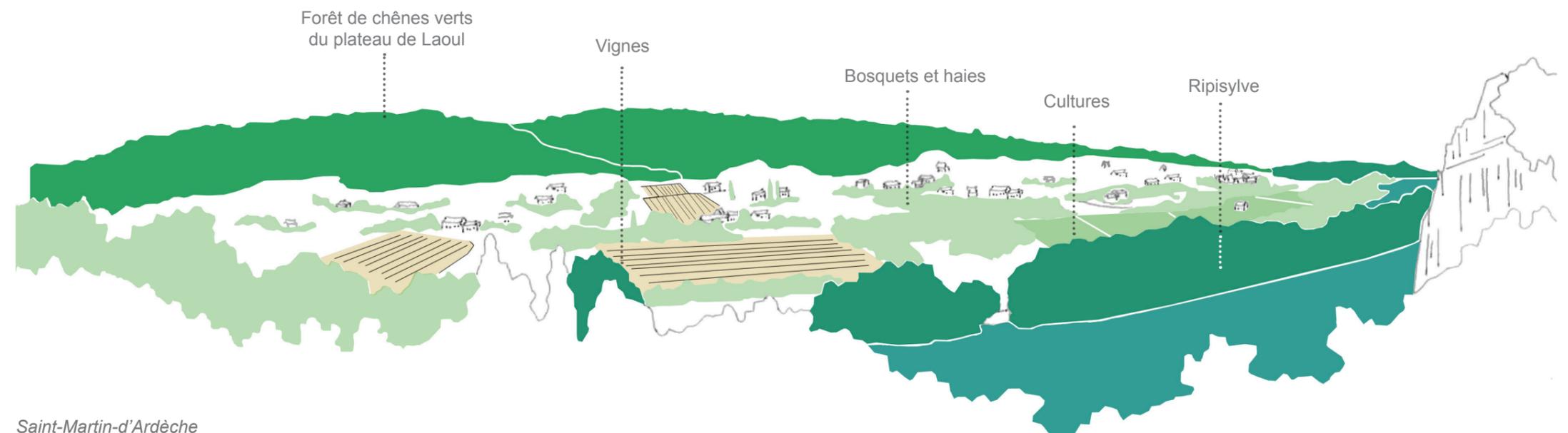
- Activité agricole porteuse de « terroir ».



Saint-Martin-d'Ardèche

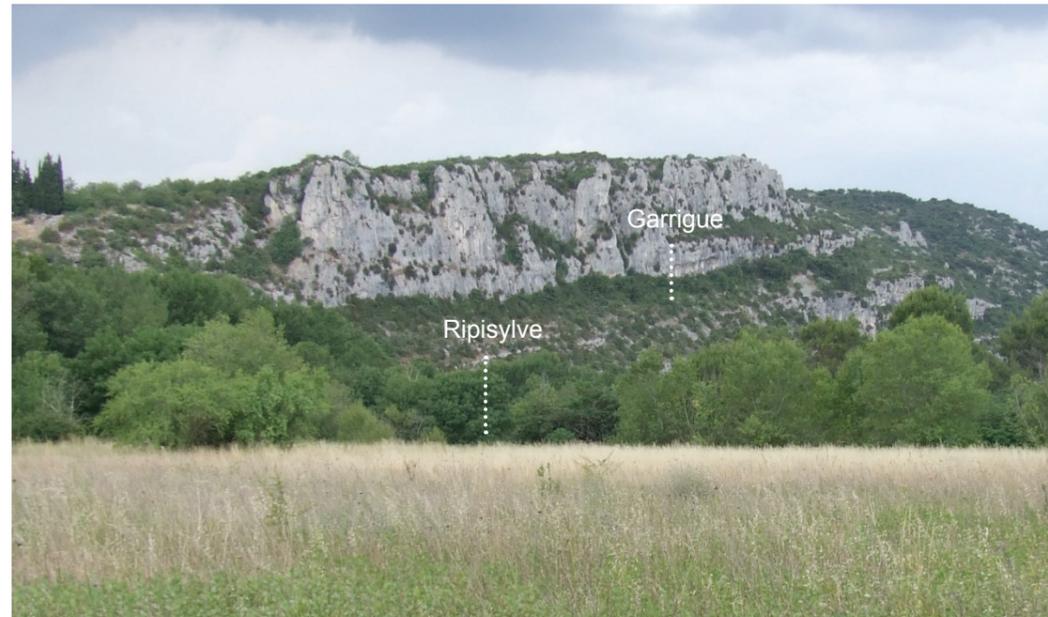
Remise en contexte

Les gorges de l'Ardèche forment une frontière naturelle entre le département du Gard et celui de l'Ardèche. La rivière entaille un plateau calcaire d'une profonde vallée. Se dessine alors un paysage spectaculaire de méandres et de falaises, couvertes de garrigues et de forêts de chênes verts. L'érosion du cours d'eau continue de creuser et de dessiner ces méandres monumentaux. C'est ici le tourisme de nature qui fait l'essentiel de l'activité économique de la région, pesant d'ailleurs sur l'ancienne activité viticole présente autrefois sur les coteaux.



Saint-Martin-d'Ardèche

Les formes végétales issues de la forêt



Saint-Martin-d'Ardèche

La garrigue

Description

Formation végétale arbustive. Buis et chêne vert.

Potentiels

- Alternance de milieux plus ou moins ouverts.

Les forêts de chênes verts

Description

Territoire très boisé. Forêts de chênes verts majoritaires.

Potentiels

Les boisements participent au paysage grandiose des gorges. Lieux sources de nombreuses activités de nature.



Vue sur les gorges monumentales de l'Ardèche.

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



Entrée de Saint-Martin-d'Ardèche. Les haies mixtes en limite de parcelles valorisent l'espace de la rue.



Entrée de Saint-Martin-d'Ardèche



Entrée de Saint-Martin-d'Ardèche

L'espace public



Saint-Martin-d'Ardèche



Saint-Martin-d'Ardèche. Les platanes, trop sévèrement taillés, pourraient valoriser encore davantage le rapport à l'Ardèche.



Saint-Martin-d'Ardèche : Les bords de la rivière, ponctués de saules, offrent belvédère et promenade ombragés.

Le rapport à l'habitat



Saint-Martin-d'Ardèche



Saint-Martin-d'Ardèche. Valoriser un passage étroit par des parterres d'essences d'ombre : acanthes...

Palette végétale : les essences principales des gorges de l'Ardèche (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Chêne vert, *Quercus ilex*
Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
Noyer, *Juglans regia*
Platane résistant, *Platanus* PLATANOR©
'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
Amandier, *Prunus dulcis*
Figuier, *Ficus carica*
Olivier, *Olea europaea*
Robinier, *Robonia pseudoacacia*
Mûrier platane, *Morus kagayamae*
Mûrier blanc, *Morus alba*
Tilleul, *Tilia tomentosa*
Micocoulier, *Celtis australis*
Sophora du Japon, *Sophora japonica*
Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
Frêne, *Fraxinus angustifolia*
Amandier, *Prunus dulcis*
Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
Chêne pubescent, *Quercus pubescens*

Conifères

Cyprés, *Cupressus sempervirens*
Genevrier cade - juniperus oxycedrus
Cyprés bleu de l'Arizona, *Cupressus arizonica*
Pin d'Alep, *Pinus halepensis*
Pin parasol, *Pinus pinea*
Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
Arbousier, *Arbustus unedo*
Filaire, *Phillyrea angustifolia*
Laurier Tin, *Viburnum tinus*
Nerprun alaterne, *Rhamnus alaternus*
Térébinthe, *Pistacia terebinthus*
Genévrier oxycède, *Juniperus oxycedrus*
Bruyère arborescente, *Erica arborea*
Ciste, *Cistus albidus* et *montpeliensis*
Genêt, *Genista Scorpius*
Coronille, *Coronilla glauca*
Jasmin ligneux, *Jasminum fruticans*
Paliure, *Paliurus australis*
Lentisque, *Pistacia lentiscus*
Romarin, *Rosmarinus officinalis*
Laurier rose, *Nerium oleander*

Grenadier, *Punica granatum*
Amélanchier, *Amelanchier vulgaris*
Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
Épine noire, *Prunus spinosa*
Poirier à feuilles d'amandier, *Pyrus amygdaliformis*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
Vigne vierge, *Parthenocissus quinquefolia*
Arbre à kiwi, *Actinidia chinensis*
Glycine, *Wisteria sinensis*
Bignone, *Campsis radicans*
Clématites, *Clematis flammula*, *C. vitalba*, *C. montana* et *C. armandii*
Lierre grimpant, *Hedera helix*
Chèvrefeuilles, *Lonicera etrusca* et *L. implexa*
Rosiers grimpants et rosiers lianes
Jasmin, *Jasminum officinale*
Jasmin étoilé, *Trachelospermum jasminoïdes*

Commune concernée
Saint-Martin-d'Ardèche



Alignements de platanes à Cruas. De nouvelles plantations côté Ouest assurent le renouvellement de cette figure.



La conduite de l'alignement de platanes permet la cohabitation avec une voie circulée par des poids lourds - Rochemaure



Les platanes en alignement, plantés serrés et proches de la route, créent une voûte végétale accueillante.



Frênes identifiant l'entrée de Berzème. Essence indigène qui évoque le plateau du Coiron et son activité agricole.



Le verger d'oliviers affiche un caractère méditerranéen et jardiné à l'entrée de Bourg-Saint-Andéol.



Les alignements de mûriers à Saint-Bauzille, en limite de parcelles agricoles, forment une voûte qui valorise la route.



Intégration d'un alignement de vieux mûriers émondés dans un aménagement récent d'entrée de ville à Alba-La-R.



Les alignements de tilleuls composent l'arrivée dans Viviers mais les plantations basses pourraient être moins bigarrées.

1 / Préserver et conforter les allées arborées de bord de route

De nombreuses routes du Vivarais méridional sont plantées de platanes offrant de réelles aménités aux usagers : ombrage, fraîcheur, repères...

Ces figures particulières font partie du patrimoine du Vivarais méridional, elles sont cependant menacées par l'absence d'entretien et de renouvellement de ce parc arboré. Plus radicalement, certaines séquences arborées ont été abbatues pour des raisons de sécurité routière. Sur les routes départementales, les Conseils départementaux préconisent aujourd'hui un recul de 7 m entre l'arbre et la chaussée routière. Cette règle assez drastique a eu raison de nombreux alignements.

L'entretien et le renouvellement de ces figures constituent un enjeu fort du territoire. Des essences et formes d'alignement sont à préconiser en fonction du type de voirie, du contexte urbain et de l'entité paysagère. Si le platane est devenu l'arbre d'alignement par excellence, d'autres essences, bien adaptées, parlent tout autant du Vivarais méridional.

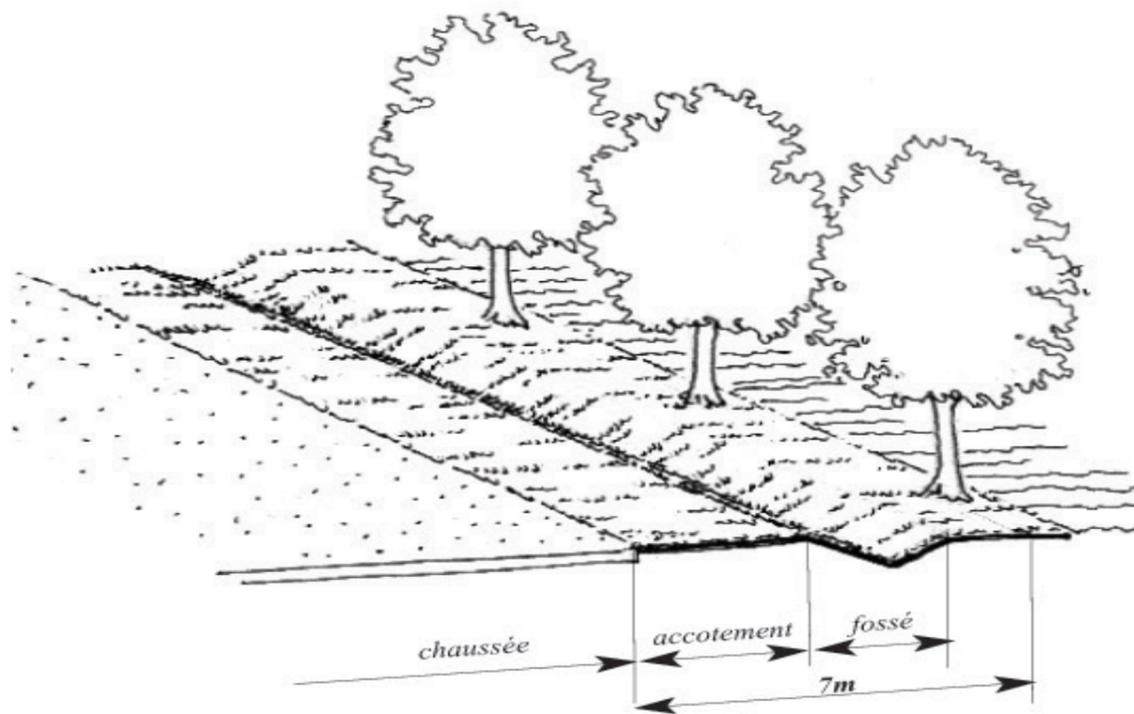
2 / Conforter et valoriser la présence végétale en bord de route

Outre la figure de l'alignement arboré, l'économie agricole a généré des figures végétales de bord de route permettant de valoriser des séquences routières : vergers, arbres isolés, etc...

Cette pratique est aujourd'hui moins vivace ; les noyers, mûriers, oliviers ou amandiers visibles en entrées de villages sont pour la plupart vieillissants. Il serait souhaitable d'inciter les agriculteurs à maintenir en limite de parcelle une épaisseur plantée permettant ainsi de qualifier les parcours routiers mais également de valoriser leurs exploitations agricoles et les paysages traversés.



Alignement à Cruas. Les arbres plantés à moins de 2 m du ruban routier créent à terme une véritable galerie végétale.



< Schéma de plantations actuelles sur une route type départementale ou nationale avec un recul de 7m. Les arbres, au stade juvénile, sont déconnectés de l'infrastructure. La figure de la galerie végétale est moins prégnante.

< Un contexte sécuritaire et réglementaire décisif (recul de plantations de 4 à 7 m suivant la nature de l'axe routier)

Focus / les allées d'arbres

« Les alignements d'arbres du continent européen apparaissent, semble-t-il, dans les jardins de la Renaissance italienne dès la première moitié du 16^{ème} siècle. « Importés » en France, ils y seront bientôt désignés par « allée », au sens de chemin bordé d'arbres : non plus un passage dans un édifice, comme aux siècles précédents, mais un passage particulier dans un édifice virtuel, le jardin. Ces alignements sont cependant indissociables des jardins dits « à la française », qui en feront un usage abondant, s'en servant pour souligner les axes de composition et guider le regard vers un point d'appel choisi. Celui-ci sera d'abord situé à l'intérieur du jardin, mais rapidement, on préférera le point de vue qui s'échappe - vers le sommet d'une montagne proche ou un château éloigné. A défaut, on donnera l'illusion d'espace en usant d'un artifice : un tableau placé à l'extrémité de l'allée. Cela sera pratiqué en France dans la première moitié du 17^{ème} siècle, mais aussi dans les jardins baroques du Sud de l'Allemagne ou de l'Autriche. Avec Le Nôtre, en France et dans les jardins de stricte inspiration française, on préférera des perspectives ouvertes à l'infini. Après avoir simplement invité le regard au-delà des limites du jardin, les allées ne tarderont pas à l'accompagner et à s'emparer de la campagne environnante. Ce passage s'effectue en quelques décennies seulement et touche tous les pays. Auparavant réservées aux jardins entourant le château et aux « avenues » menant à celui-ci, les allées d'arbres, en s'étendant au-delà, vont alors réaliser un véritable maillage du domaine. »

Extrait de : *Infrastructures routières : Les allées d'arbres dans le paysage* - Chantal PRADINES - Experte auprès du Conseil de l'Europ

Composer avec le végétal Les espaces publics



Mail de platanes de très belle envergure qui matérialise les quais de Bourg-St-Andéol et abrite un parking.



A Villeneuve-de-Berg, un mail de platanes compose la place en sablé et apporte de l'ombre aux terrasses des commerces.



Placette-belvédère soulignée par un mail de mûriers à Gras



Bouquets de pins maritimes qui ponctuent et introduisent une transition entre la rue et un habitat en bande à Cruas



Le parvis de la Mairie de Saint-Martin-d'Ardèche



A Meysse, des tilleuls tiennent à distance le stationnement du logement.



De beaux oliviers qualifient les espaces communs d'un lotissement à Cruas.



Des frênes de belle ampleur valorisent un paysage de lotissement marqué par des haies de cyprès de Leyland, assez pauvres.



Un alignement de pins maritimes délimite et ombrage un stationnement à Saint-Montan.

1 / Valoriser le végétal en lien avec le type d'espaces publics

Les espaces publics de centre-village sont le support de la vie sociale des communes, ils sont représentatifs et emblématiques de l'identité du territoire. Pour la grande majorité d'entre eux, ces espaces publics sont intimement liés à la présence végétale. La disposition du végétal traduit une organisation spatiale, une orientation cardinale et des usages potentiels. Différentes formes végétales associées à des essences spécifiques sont caractéristiques du territoire :

- l'arbre en isolé / platane, tilleul, pin, cyprès, mûrier...
 - > A l'échelle de petites places, de rues, l'arbre en isolé permet de marquer et souligner un lieu, un monument.

- le mail d'arbres / platanes, tilleuls, mûriers, micocouliers...
 - > Composée de deux arbres ou plus, la figure du mail est adaptée à des places, espaces de stationnement...

- l'alignement d'arbres / platanes
 - > L'alignement de platanes est la figure récurrente et emblématique du territoire. A l'échelle des entrées de villages, elle permet de qualifier et de signaler l'approche du village.

- le bouquet d'arbres / figuiers, cyprès, mûriers, etc, mélangés ou pas
 - > Il étoffe une place, un jardin, un élargissement de voie... Le bouquet d'arbres ponctue ainsi l'espace public et apporte de l'ombrage, un lieu amène pour s'arrêter.

- la treille / vigne, glycine...
 - > Elle habille la façade, apporte de la fraîcheur et marque le passage de l'espace public au domaine privé.

Le platane est l'arbre roi, la qualité de son ombre, sa longévité, son adaptation à la taille ont en effet privilégié son emploi dès le XIX^{ème} siècle en Provence avec la politique de plantation des bords de route.

Une diversification des essences est pour autant à rechercher aujourd'hui, pour réduire notamment les phénomènes d'allergie (liés aux concentrations de pollen).

Un renouvellement progressif des plantations est également à assurer. En effet, la grande majorité des alignements est aujourd'hui très vieillissante.

2 / Les espaces publics des nouveaux secteurs d'extension de l'habitat

La structure et la qualité des espaces publics est déterminante dans les projets d'extension du tissu urbain.

La trame végétale existante - haies, arbres - doit, dans la mesure du possible, être préservée. Le maintien de la végétation existante permet d'assurer une meilleure insertion des constructions et offre un cadre plus attractif pour les usagers. Par la suite, le développement de la trame d'espaces publics, les fonctionnalités associées à ces espaces publics doivent être pensés en lien avec une stratégie végétale : ombrage des parkings, des espaces récréatifs et des liaisons, qualifications des limites parcellaires...



*Espace public central de Saint-Maurice-d'Ibie : ce vaste espace enherbé, ouvert, crée une respiration au sein du village et offre de multiples possibilités d'usages (jeux, détente, rencontres, manifestations festives...)
La rangée de platanes crée un interface entre l'espace enherbé, la rue et les bâtiments. Les arbres apportent de la fraîcheur aux habitations et à la rue. L'ensemble est très structuré tout en offrant une grande diversité d'usages. La prairie en contrebas des habitations, en lien avec l'Ibie, offre potentiellement un espace d'expansion en cas d'inondation.*

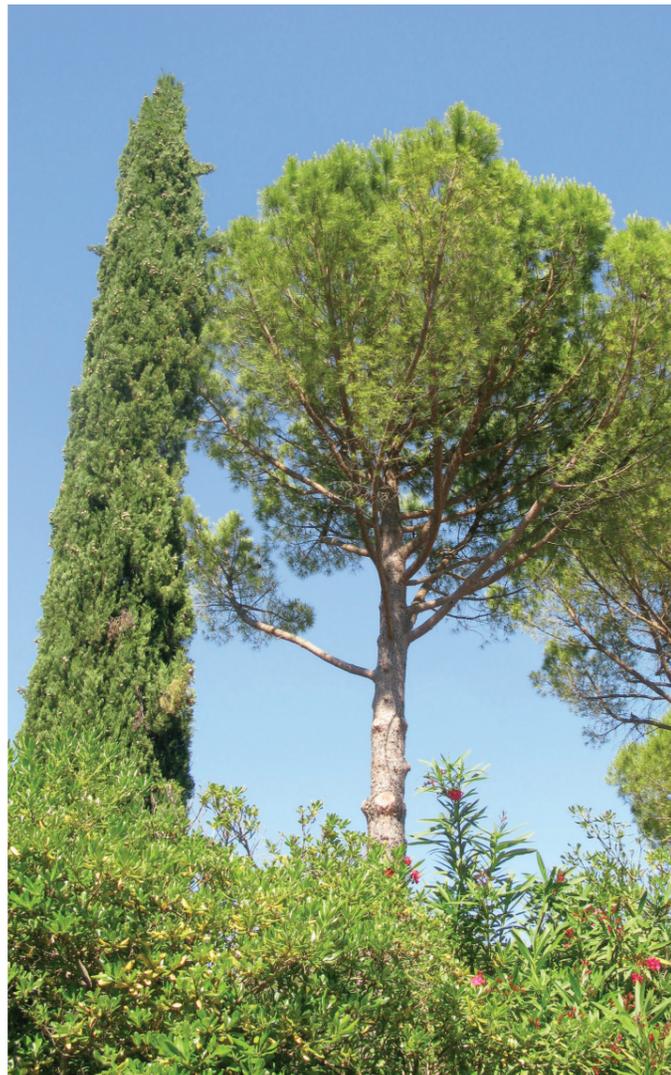


Saint-Maurice-d'Ibie

FOCUS / L'absorption de CO2

Planter de tels arbres aujourd'hui nettoie l'air de nombreux polluants atmosphériques (ozone, CO₂, dioxyde de soufre) tout en augmentant la production d'oxygène. Un adulte consomme la quantité d'oxygène produite par 1 à 2 m² de vigne vierge. Un platane type produit l'équivalent de la consommation quotidienne d'oxygène d'une trentaine de personnes et absorbe autant de CO₂ qu'ils en exhalent.

Extrait de « 12 solutions bioclimatiques pour l'habitat »
- C. Olivier et A. Colleu - Edition Eyrolles



Cyprès, pin maritime et laurier rose dans un jardin à l'entrée de Saint-Maurice-d'Ibie



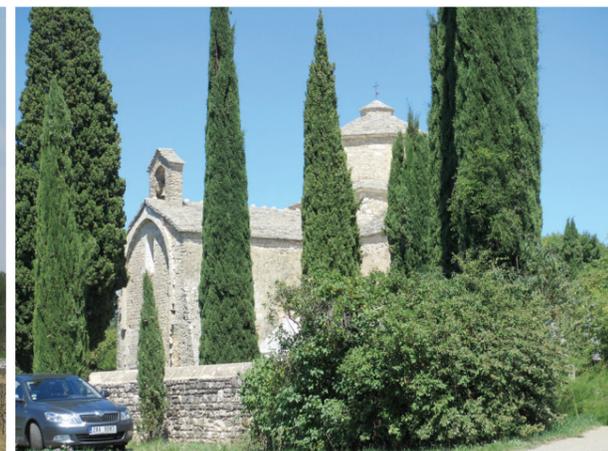
Figures colonnaires très prégnantes du cyprès associées au cimetière de Saint-Montan



Cèdre majestueux à Viviers



Pins maritimes et cyprès, des silhouettes très emblématiques pour qualifier l'entrée de Saint-Just-d'Ardèche



Cyprès ponctuant les abords de l'église Saint-Pierre de Larnas



A Viviers, cèdres et cyprès en terrasses étagées évoquent la figure du jardin méditerranéen



L'association d'un mur de pierres et de pins maritime est également un vocabulaire récurrent des jardins méditerranéens - Bourg-Saint-Andéol



Figure ornementale du cèdre en fond de perspective à Saint-Just-d'Ardèche

1 / Les parcs et jardins, des composantes structurantes et qualifiantes des paysages urbains

Les jardins et parcs, pour l'ensemble privés sur le territoire du Vivarais, constituent des espaces repère sur le territoire et contribuent fortement à la qualité du cadre de vie.

Certaines essences persistantes telles le cyprès, le pin, le cèdre, de forme érigée ou de grande hauteur, sont particulièrement prégnantes dans le paysage. Elles constituent, par ailleurs, des marqueurs du climat méditerranéen.

Les cimetières, pour certains, constituent de petits espaces très prégnants dans le paysage urbain. Les cyprès - espèces emblématiques de ces lieux - signalent leur présence.

Les jardins et parcs participent à l'attractivité du territoire et dans ce sens doivent faire l'objet d'une attention particulière.

2 / Valoriser et développer une culture du jardin méridional en favorisant une véritable biodiversité

Certains végétaux apparaissent comme des essences emblématiques du jardin méridional - le laurier rose, le cyprès. Celles-ci, employées en masse, laissent parfois peu de place à d'autres essences, une forme de standardisation des plantations est à l'œuvre.

En écho aux espaces naturels et agricoles, un vocabulaire végétal plus diversifié associant persistants et caducs, arbres, arbustes, vivaces doit être recherché.

Pour tous les projets d'aménagement, le recours à un professionnel - paysagiste concepteur - est préconisé pour assurer une réelle qualité aux projets d'aménagements paysagers.



Entrée Est du hameau des 'Crottes' à Saint-Thomé - La végétation (cèdres, pins, cyprès et caducs) s'insinuant dans ce groupe d'habitat participent à la qualité de cette limite entre espace agricole et hameau.



Saint-Martin-sous-Lavezon

FOCUS / Rôle de la végétation dans l'économie d'énergie

« En 1994, MCPerson a calculé que deux arbres caducs correctement disposés l'un au Sud et l'autre à l'Ouest, permettent d'abaisser la consommation annuelle d'énergie d'une maison climatisée récente de 23 à 52 % (relevés effectués en Virginie - Etats-Unis) »

Extrait de « 12 solutions bioclimatiques pour l'habitat »
- C. Olivier et A. Colleu - Edition Eyrolles



Les amandiers intégrés dans la haie monospécifique de limite marquent l'entrée de la propriété à Gras



Barrière bois ajourée à Saint-Montan. Ce sont les arbres du jardin - muriers et frêne - qui composent une 'vitrine'.



Le cyprès et le pin accompagnent la perception de la limite entre la parcelle et la rue à Viviers.



Composition végétale mixte en limite de parcelle à Cruas



Muret et haie de fusain à Saint-Montan. L'accotement enherbé planté de rosiers des chiens enrichit le traitement de la limite.



Mur de pierres surmonté d'une haie foisonnante, composée de lauriers roses et de pittosporum à Saint-Montan.



Saint-Montan - Clôture uniforme en première ligne. Les fruitiers du jardin apportent de la diversité et de la qualité.



St-Martin-sous-Lavezon : Mur de galets scellés et grillage couverts de grimpantes. Tilleul et figuier animent cette homogénéité.



Disparité dans l'aspect des clôtures mais la trame végétale permet à l'ensemble de fonctionner visuellement.

La qualification des limites, une ambition à développer pour une meilleure insertion du bâti

Les limites parcellaires constituent un élément fort et prégnant du paysage urbain. Ouvrages lithiques, haies d'arbustes, grimpantes, composent ces limites. Elles construisent et structurent notre perception du territoire. Avec le développement urbain de l'habitat individuel notamment, le vocabulaire de clôture s'est appauvri et standardisé. Un effort important est à poursuivre pour assurer une certaine qualité aux dispositifs de clôture.

Les haies, un dispositif à penser en lien avec l'environnement

La haie apparaît au XIXème siècle, en milieu urbain avec les maisons bourgeoises qui s'implantent en retrait de la rue : une murette surmontée d'une grille est souvent doublée d'une haie monospécifique. C'est au XXème siècle que les haies sont véritablement introduites pour former la limite séparative des parcelles d'un habitat de plus en plus dispersé.

Sur le territoire, deux formes de clôtures prédominent :

- les clôtures pleines type murs, de 1 m à plus de 2,5 m de haut ;
- et les clôtures à claire-voie, type muret surmonté de grilles, grillages, barrière bois... doublées d'une haie, ou bien haie végétale simple.

Ce sont les clôtures à claire-voie qui nous intéressent ici, avec les préconisations suivantes :

- > Mur bahut de 1 m maximum + clôture métallique de 1,5 m maximum
- > Haie mixte d'essences locales ou haie brise-vent suivant l'exposition de la parcelle.

Différents types de haies végétales sont à distinguer :

La haie persistante taillée

Il existe divers types de haies persistantes dans le Vivarais :

- la haie de buis. C'est une figure assez caractéristique du territoire ;
- la haie de cyprès de Leyland, de laurier-cerise ou de thuya qui ne sont pas propres à ce territoire et tendent à banaliser le paysage.

La haie composée fleurie

Elle est composée d'essences diverses : arbustes à fleurs (lilas, aubépines...), arbustes à fruits (prunelliers, cognassiers, amandiers...). Elles participent à une atmosphère domestique et intime du village.

La haie brise-vent

La haie brise-vent est caractéristique du territoire agricole de la vallée du Rhône. Sont associés des arbres de première grandeur à des arbustes ou de petits arbres persistants. Les alignements de peupliers prédominent sur la vallée du Rhône.

A l'échelle des habitations, pour protéger la façade Nord du vent, des haies ou bosquets de cyprès de Leyland et cyprès de provence (*cupressus sempervirens*) sont souvent plantés.

La composition des haies doit ainsi se penser en lien avec l'environnement, en privilégiant des essences adaptées au climat sous influence méditerranéenne, en recherchant une certaine diversité pour éviter une concentration des pollens, et une adéquation entre la forme et la fonction (hauteur et volume des végétaux adaptés à la configuration spatiale).



Gras, maison individuelle : un étagement de la végétation compose la limite

La limite est structurée par un étagement de la végétation. Côté espace public, l'accotement a été plantée de vivaces et arbustes, à l'intérieur de la parcelle de petits arbres et arbustes composent un second plan.



Gras - limite de maison individuelle composée par des essences végétales diverses.

FOCUS / Végétation et santé

« Les paysages méditerranéens sont réputés pour leur richesse et leur diversité, signes d'une certaine qualité de vie traditionnelle. Or, ces dernières décennies, le développement d'une urbanisation composée de maisons individuelles et de lotissements s'accompagne de la multiplication de haies de clôture constituées d'une seule essence : cyprès de Leyland, thuyas, lauriers cerise . . .

Dans la même période, une augmentation sensible des allergies aux pollens d'arbres a été observée, et une relation entre les deux phénomènes s'est ainsi progressivement imposée.

Aujourd'hui, aménager un espace, un jardin, créer une haie, doit aussi intégrer des notions de qualité de vie et de bien-être. Les professionnels du paysage ont un rôle important à jouer auprès de leur clientèle en les orientant vers ces nouvelles démarches pour les détourner de certaines habitudes non justifiées et sources de problèmes de santé. »

D'après « Paysage et Santé, DRASS Languedoc-Roussillon, Conseil régional Languedoc-Roussillon, CAUE de l'Hérault, 1997

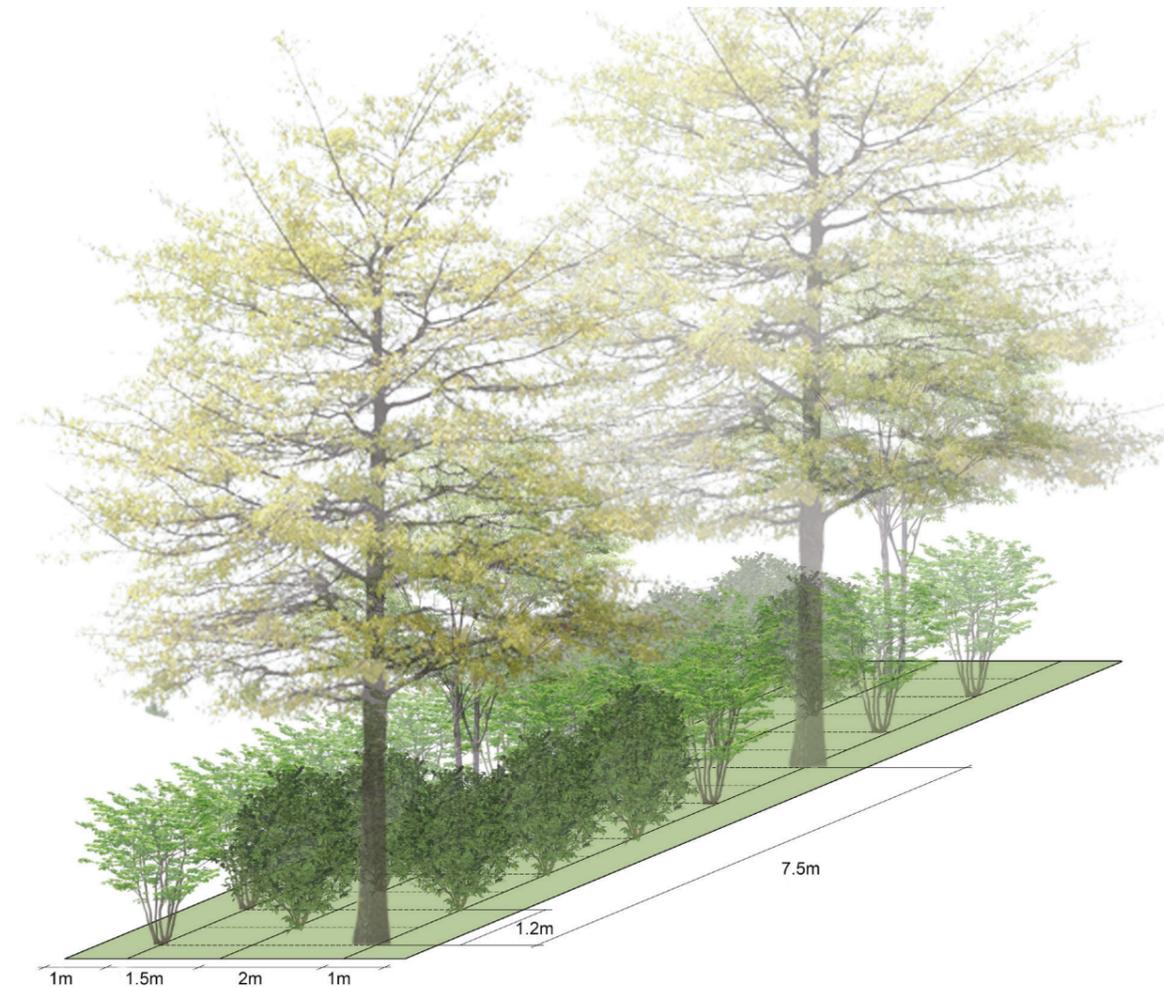
FOCUS / Mode de plantation des haies

Pour chaque type de haie, se référer aux palettes végétales des entités paysagères correspondantes.

Il est préconisé de planter des haies variées, c'est-à-dire avec des essences végétales diversifiées :

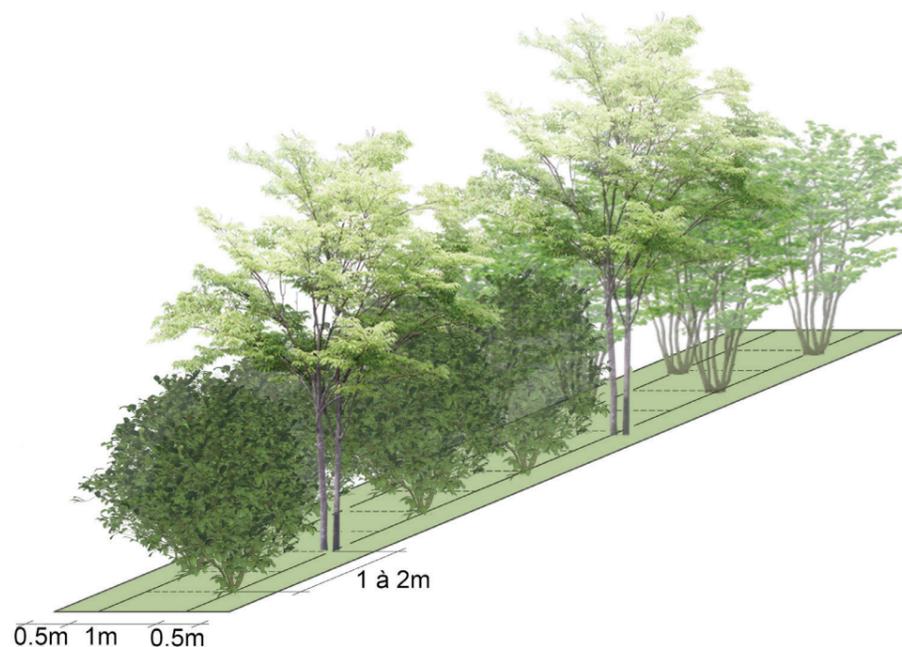
- A minima 3 essences végétales différentes ;
 - A minima 2/3 d'essences végétales emblématiques du territoire et adaptées au contexte édapho-climatique (voir listes en fonction des entités paysagères),
 - Possibilité d'essences ornementales - comme l'if, le charme... qui pourront compléter les listes de base.
- Le choix des végétaux devra également s'effectuer en fonction de l'orientation : ombre ou soleil, et de la nature et de la qualité du substrat.

Outre le choix des essences, la mise en oeuvre de la haie devra respecter des distances de plantations (voir schéma). Il est conseillé de planter sur 2 rangs en quinconce, ce qui permet notamment d'obtenir une haie étoffée assez rapidement.



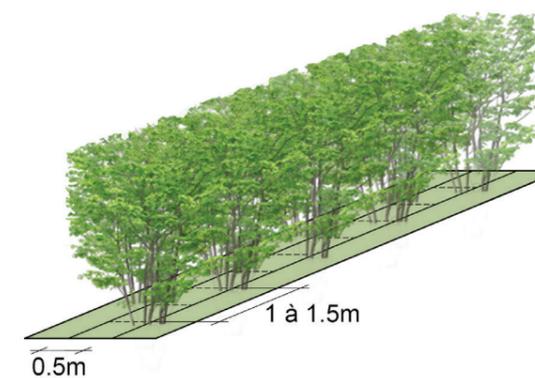
La haie brise vent

la haie brise vent associe plusieurs strates végétales de façon à composer un écran au vent dominant. Des persistants peuvent être utilisés en strate arbustive ou arborée (cyprés, houx, buis...) Une certaine diversité d'essences arbustives est à rechercher pour éviter les concentrations de pollens.



La haie champêtre

Une diversité d'essences est à rechercher pour conforter la biodiversité et assurer une pérennité à la haie.



La haie taillée

La haie taillée est souvent monospécifique, mais peut utilement être diversifiée : cela présente des avantages en terme de biodiversité, en terme de qualité paysagère, et en terme sanitaire car cela permet de maintenir la haie en cas de maladie sur une espèce végétale. Elle se compose d'essences supportant une taille régulière : buis, charmes, ifs, troènes... Certaines essences abusivement utilisées sont à éviter comme le thuya, et le laurier cerise.

Composer avec le végétal

Les formes végétales associées au tissu bâti dense



Vigne vierge qui habille et climatise cette façade d'Alba-la-Romaine



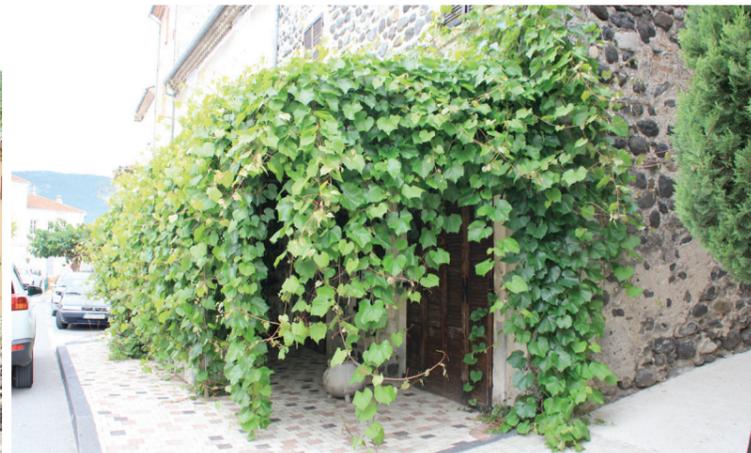
Parterres arbustifs, grimpantes et arbres créent une belle continuité végétale qui identifie cette rue du centre ancien d'Alba-la-Romaine.



Saint-Symphorien-sous-Chomerac



Treille de vigne qui abrite un seuil accueillant à Saint-Montan



Une « galerie » de vigne offre un passage ombragé à Alba-la-Romaine



Saint-Maurice-d'Ibie



Valvignères



Association de bignone et glycine sur cette façade du Teil



Valvignères

Plantes grimpantes et treilles : des figures végétales identitaires à maintenir et favoriser

Les plantes grimpantes et treilles de vignes se développent sur les façades Sud des habitations. Elles sont très présentes dans l'espace des centres-villages, souvent assez minéraux, et contribuent à leur attractivité. Vignes vierges, vignes, glycines, bignonnes, rosiers... sont parmi les essences les plus employées. Ces dispositifs confortent l'isolation des logements en été et contribuent ainsi au confort climatique des habitants.

Pots et plates-bandes en pied de façades : une appropriation de l'espace public à conforter

Plates-bandes de vivaces et/ou d'arbustes, plantes en pots qualifient l'interface entre façade bâtie et espace public sur de nombreux centres-villages. Ces formes participent à l'ambiance de la rue. Le fleurissement, la fraîcheur apportés par la végétation contribuent à l'attractivité des villages. A l'échelle de nombreux villages, les pots et plates-bandes plantés en pied de façades font partie du patrimoine culturel et urbain.

Le fleurissement est à adapter au climat, en favorisant les plantes vivaces et arbustes aux végétaux annuels plus consommateurs d'eau. Les intrants chimiques sont à proscrire. Une adaptation du végétal aux conditions climatiques et édaphiques est à rechercher systématiquement.

Des formes à ré-interpréter dans les nouveaux quartiers d'habitation

La gestion du 'frontage' (espace entre la façade et la chaussée) et des espaces intersticiels sur de nouveaux quartiers, à l'image de certains centres anciens, doit faire l'objet d'un soin tout particulier. L'intégration du végétal, en limite entre espace privé et public, permet d'assurer une transition entre ces espaces, de qualifier les limites en proposant une identité forte au quartier. Cette épaisseur végétale peut prendre différentes formes et fonctions - massifs fleuris, jardin comestible, jardin des simples, treille... - et permettre de ré-engager les habitants dans une relation mutuelle avec leur quartier et le paysage perçu depuis l'espace public.



Saint-Montan - La vigne vierge est très fréquente sur les façades Sud des bâtiments. Les feuillages protègent les murs des rayons de soleil l'été, et en hiver, l'absence des feuilles laisse le mur au contraire absorber les calories du rayonnement. Elles assurent ainsi une certaine isolation, les pics de température sont atténués de 28 %.



Bourg-Saint-Andéol

Focus / Vigne vierge et bienfaits climatiques

« Les vignes vierges se mettent en place en trois ans et, quelques années plus tard, leurs feuilles protègent les murs de tous les rayons du soleil d'été. Aux premiers froids vifs, elles tombent et laissent un mur presque nu absorber toutes les calories du rayonnement d'hiver. Les feuilles de la vigne vierge présentent une face cirée, presque brillante (fort albédo), qui réfléchit une part des infrarouges solaires. Leur positionnement en écailles, au bout des longs pédoncules, permet le passage d'un léger courant d'air continu, le long de la façade. Il assèche les molécules d'eau dégagées par l'évapotranspiration des feuilles. In fine, la paroi d'un mur sous une vigne vierge affiche une température de 14°C plus basse que les endroits même du mur où il n'y en aurait pas. Les pics de température sont atténués de 28 % ! Cet amortissement de l'onde thermique par la vigne vierge s'ajoutant à celui dû à la paroi qui la porte, une amplitude des températures de 16°C en été devient 5 à 6°C sur la face intérieure du mur de la pièce à vivre. Les grandes feuilles lancéolées protègent aussi la paroi des rafales du mistral. Une vigne vierge assure donc un grand confort à l'intérieur du foyer. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl , 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.